

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2026 et hausse son dividende trimestriel de 8 cents, à 1,32 \$ par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 27 mai 2026 – La Banque Nationale affiche un résultat net de 1 234 M\$ au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 38 % comparativement à 896 M\$ au deuxième trimestre de 2025. Le résultat dilué par action s'établit à 3,06 \$ au deuxième trimestre de 2026 par rapport à 2,17 \$ au trimestre correspondant de 2025, en hausse de 41 %. Ces croissances reflètent la bonne performance des secteurs d'exploitation ainsi que la baisse des dotations aux pertes de crédit, notamment en raison des dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées au deuxième trimestre de 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours des deuxièmes trimestres de 2026 et 2025 principalement liés à l'acquisition de CWB, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 303 M\$ et se compare à 1 166 M\$ pour le trimestre correspondant de 2025, en hausse de 12 %. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 3,23 \$, par rapport à 2,85 \$ pour le deuxième trimestre de 2025, une hausse de 13 %.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2026 se chiffre à 2 488 M\$ par rapport à 1 893 M\$ pour le semestre correspondant de 2025, en hausse de 31 %. Le résultat dilué par action atteint 6,14 \$ contre 4,91 \$ pour la période correspondante de 2025, en hausse de 25 %. Cette progression découle de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation ainsi que de l'inclusion des résultats de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour le semestre terminé le 30 avril 2026 s'élève à 2 623 M\$ et se compare à 2 216 M\$ pour la période correspondante de 2025, en hausse de 18 %, tandis que le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 6,48 \$ par rapport à 5,78 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, en hausse de 12 %.

« Nous avons enregistré une forte croissance au deuxième trimestre, grâce à la diversification de nos produits et services ainsi qu'à l'activité de la clientèle dans l'ensemble de nos franchises. Notre performance a également bénéficié de notre discipline en matière de crédit, des synergies liées à CWB et de nos rachats d'actions », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Dans un contexte de forte incertitude macroéconomique, nous restons bien positionnés pour soutenir notre clientèle et continuer à générer une croissance du résultat et un rendement des capitaux propres solides, tout en maintenant des niveaux de capital réglementaire élevés », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat net	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	8	3 730	3 245	15
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	15,9 %	11,9 %		15,8 %	14,0 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽²⁾	42,3 %	42,2 %		42,3 %	42,2 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 936	1 850	5	3 909	3 460	13
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	15,6 %		16,7 %	16,5 %	
				Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾				13,5 %	13,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾				4,3 %	4,5 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 355 M\$ par rapport à 132 M\$ en 2025, une hausse de 223 M\$. Le résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 373 M\$ est en hausse de 57 M\$ ou 18 %.
- Revenu total de 1 488 M\$, une hausse de 72 M\$ ou 5 % provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 11 % et du crédit aux entreprises de 5 % depuis un an, en raison d'une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽²⁾ de 2,26 % affiche un recul par rapport à 2,30 %.
- Les frais autres que d'intérêts de 829 M\$ augmentent de 3 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 257 M\$, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées en 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- Le ratio d'efficience ⁽²⁾ de 55,7 % s'améliore comparativement à 56,8 %.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 274 M\$ par rapport à 232 M\$ en 2025, une hausse de 18 %.
- Revenu total de 905 M\$ contre 791 M\$ l'année dernière, une augmentation de 114 M\$ ou 14 % provenant de tous les types de revenus, principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 531 M\$ par rapport à 476 M\$ en 2025, une hausse de 12 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficience ⁽²⁾ de 58,7 % s'améliore comparativement à 60,2 %.

Marchés des capitaux

- Résultat net de 488 M\$ contre 501 M\$ en 2025, une baisse de 3 %.
- Revenu total de 1 074 M\$, une baisse de 2 % attribuable à la diminution des revenus des marchés mondiaux contrebalancée en partie par la hausse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 439 M\$ par rapport à 403 M\$, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux autres frais liés à la croissance des activités du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 16 M\$ par rapport à 64 M\$, une diminution attribuable aux dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficience ⁽²⁾ de 40,9 % se détériore comparativement à 36,6 %.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

- Résultat net de 186 M\$ contre 169 M\$ l'année dernière, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 410 M\$, une hausse de 5 %, attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 131 M\$ affichent une hausse de 12 % qui provient principalement de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 15 M\$, une diminution attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficience ⁽²⁾ de 32,0 % se compare à 30,0 %.

Autres

- Perte nette de 69 M\$ contre une perte nette de 138 M\$ en 2025, une variation qui provient principalement d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie, ainsi que de la diminution des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽³⁾ de 13,5 % au 30 avril 2026, en baisse par rapport à 13,8 % au 31 octobre 2025.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 26 mai 2026

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Survol et perspectives économiques	4	Gestion du capital	25
Mode de présentation de l'information	5	Gestion des risques	31
Faits saillants	13	Divulgaration d'information sur les risques	43
Analyse financière	14	Méthodes comptables et communication de l'information financière	44
Résultats consolidés	14	Méthodes comptables significatives et estimations comptables	44
Résultats sectoriels	17	Modifications futures de méthodes comptables	44
Bilan consolidé	23	Communication de l'information financière	44
Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)	24	Données financières trimestrielles	44
Transactions avec des parties liées	24	Glossaire	45
Titrisation et arrangements hors bilan	24		
Impôts sur le résultat	25		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2026 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB) et de l'acquisition projetée de certains portefeuilles de la Banque Laurentienne du Canada (BLC), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère comme raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2026, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les objectifs, les perspectives et les priorités de la Banque. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2025 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du présent document et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations et, plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; la possibilité que l'acquisition de certains portefeuilles de BLC ne se concrétise pas, ou pas au moment prévu, et que les bénéfices attendus de la transaction ne se réalisent pas, ou pas dans les délais prévus; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la participation des parties prenantes et la capacité de la Banque à répondre à leurs attentes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties aux risques détaillés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2025 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 et pouvant être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Survol et perspectives économiques ⁽¹⁾

Économie mondiale

Sur le front de l'économie mondiale, l'événement le plus marquant du dernier trimestre est sans contredit le conflit au Moyen-Orient, qui a entraîné la paralysie du détroit d'Ormuz, voie de transit d'environ 20 % du pétrole mondial ainsi que de plusieurs autres matières premières stratégiques. Sans surprise, cette situation a provoqué une flambée des prix de ces produits, qui demeurent encore aujourd'hui bien au-dessus de leurs niveaux d'avant le conflit, l'incertitude entourant son issue restant très élevée. En effet, les tentatives de rapprochement entre les États-Unis et l'Iran n'ont toujours pas abouti. Bien que les tensions se soient quelque peu atténuées à la suite d'ententes de cessez-le-feu, le retour à la normale dépendra largement de la réouverture du détroit d'Ormuz, laquelle demeure incertaine à ce stade-ci. Les répercussions économiques de ces développements varieront toutefois d'un pays à l'autre. Du côté des économies exportatrices de produits de base, la hausse des prix procure un avantage indéniable. Cependant, même dans ces pays, les ménages subiront les effets d'une inflation plus élevée sur leur pouvoir d'achat. Pour ce qui est des économies européennes et asiatiques, elles apparaissent particulièrement vulnérables puisqu'elles sont fortement dépendantes des approvisionnements énergétiques en provenance du Moyen-Orient. Ces vents de face nous ont menés à réduire nos anticipations de croissance pour 2026, à 3,0 % ⁽²⁾, soit une hausse plus modeste que le 3,4 % enregistré en 2025.

Aux États-Unis, la hausse des prix de l'énergie a accentué une inflation qui surpassait déjà la cible de la Réserve fédérale américaine (FED). Puisqu'il pourrait s'écouler un moment avant que les prix des matières premières se normalisent, et que le marché du travail demeure résilient, il n'est pas exclu que la récente poussée inflationniste génère des effets de second tour (comme des pressions inflationnistes via les salaires). Qui plus est, l'inflation était déjà au-dessus de sa cible à l'aube du conflit, et ce depuis plusieurs mois. Cette situation limite considérablement la marge de manœuvre de la FED pour abaisser de nouveau son taux directeur cette année. À cet égard, le comité de politique monétaire apparaît de plus en plus divisé. La dernière décision du gouverneur Powell, avant de céder son poste à Kevin Warsh, a consisté à maintenir les taux inchangés. Cette décision a toutefois été marquée par une dissidence en faveur d'une baisse de taux, tandis que trois autres membres se sont opposés au biais accommodant du communiqué. De notre côté, nous voyons mal la FED abaisser ses taux d'ici la fin de l'année, puisque la poussée inflationniste s'inscrit dans le contexte d'une économie qui opère au-dessus de son potentiel. Toutefois, il convient de noter que le début de l'année a été moins vigoureux que prévu pour la croissance économique, comme en témoigne la faible croissance des dépenses de consommation personnelles réelles et du revenu personnel réel. Un développement qui s'explique probablement en grande partie par la faible croissance démographique. Ce qui est vraiment le principal moteur de l'économie américaine présentement, ce sont les investissements dans les industries liées à l'intelligence artificielle. Ainsi, la composition de la croissance évolue, la demande des ménages cédant progressivement le relais à l'investissement. Toutefois, nous ne nous inquiétons pas outre mesure pour le consommateur, étant donné les mesures de relance budgétaire très expansionnistes, liées au *One Big Beautiful Bill*. Selon notre scénario de base, cela se traduirait par une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,3 % ⁽²⁾ en 2026, après 2,1 % en 2025. Cette projection reste toutefois conditionnelle à une désescalade rapide au niveau géopolitique.

Économie du Canada

L'impact du choc pétrolier sur l'économie canadienne continue de susciter des débats. Il est généralement admis que le Canada est relativement mieux positionné que plusieurs autres pays pour composer avec une hausse des prix du pétrole, compte tenu de son statut d'exportateur net. Cela ne signifie toutefois pas que l'économie bénéficiera à court terme des tensions au Moyen-Orient. Certes, l'amélioration des termes de l'échange soutient le PIB nominal ainsi que les finances publiques, en plus d'être favorable pour le secteur de l'énergie. Or, comme cette augmentation est perçue pour l'instant comme temporaire, elle ne devrait pas entraîner un regain marqué des investissements ni de créations d'emplois. Par ailleurs, les ménages pourraient être contraints de réduire leurs dépenses discrétionnaires en raison de la hausse des prix à la pompe. Ce risque est d'autant plus important que le marché du travail montre actuellement peu de vigueur dans le contexte de tensions commerciales avec les États-Unis, comme en témoignent sa récente détérioration et le faible nombre de postes vacants. À cela s'ajoute un effet de richesse négatif lié au recul des prix immobiliers, qui pourrait également freiner la consommation des ménages. Heureusement, les conditions financières demeurent relativement favorables malgré l'incertitude actuelle. Dans ce contexte, et considérant que l'inflation était globalement maîtrisée avant le déclenchement du conflit au Moyen-Orient, nous jugeons prématuré que la Banque du Canada relève son taux directeur en réponse à la hausse des coûts de l'énergie. Comme l'économie canadienne évolue actuellement en situation d'excès d'offre, les effets de second tour — notamment une recrudescence des pressions salariales — sont moins susceptibles de se matérialiser. Tout compte fait, les difficultés actuelles, combinées au ralentissement de l'immigration, devraient limiter la croissance économique en 2026. Celle-ci devrait s'établir à 1,0 % ⁽²⁾, soit un rythme modeste, mais suffisant pour permettre une légère amélioration du marché du travail d'ici la fin de l'année. Ce scénario repose toutefois en partie sur une renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Nous jugeons peu probable que Washington impose des tarifs importants au Canada et au Mexique dans un contexte de résurgence inflationniste, à l'approche des élections de mi-mandat.

Économie du Québec

Les défis posés par les droits de douane américains demeurent importants pour l'économie québécoise. Après une année de croissance économique hésitante, les données de l'Enquête sur la population active (EPA) indiquent que le marché du travail a trébuché en ce début d'année. Le taux de chômage est ainsi remonté à son sommet cyclique de 6,2 % en avril. Même si ce niveau demeure enviable en comparaison avec le reste du pays — le taux de chômage national s'établissant à 6,9 % — il reste supérieur au niveau observé avant les tensions commerciales (5,4 %), si les prochaines données confirment cet épisode de faiblesse. Une certaine détérioration était attendue dans le contexte actuel, mais son ampleur surprend. Les données provinciales sont généralement plus volatiles et un certain redressement n'est donc pas à exclure au cours des prochains mois. D'autant plus que les avis de licenciements publiés par le gouvernement ne signalent pas de dégradation marquée et que la confiance des PME atteint son plus haut niveau depuis six ans. Nous demeurons donc relativement confiants malgré ce passage à vide, d'autant que la province dispose de plusieurs atouts pour traverser cette période, notamment l'économie la plus diversifiée au pays. Les ménages québécois affichent par ailleurs un taux d'épargne supérieur à la moyenne canadienne (7,7 % contre 4,4 % au quatrième trimestre de 2025), ce qui procure un coussin appréciable dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie. De plus, selon la firme Léger, 67 % des ménages québécois considèrent que leur situation financière est bonne ou très bonne, comparativement à 57 % pour l'ensemble du Canada. Cette confiance des consommateurs s'explique notamment par le fait qu'ils ont été moins affectés par la hausse de l'inflation post-covid et par le resserrement monétaire qui s'en est suivi. Les ménages québécois sont en effet moins endettés qu'ailleurs au pays, tandis que les prix de l'habitation demeurent plus abordables au Québec. D'ailleurs, malgré l'incertitude, le marché immobilier québécois continue de faire preuve d'une plus grande résilience que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Nous prévoyons une croissance économique de 0,9 % ⁽²⁾ pour la province en 2026, après une progression de 0,7 % en 2025.

(1) Les trimestres utilisés dans la section « Survol et perspectives économiques » sont des trimestres de l'année civile.

(2) Prévisions économiques, groupe Économie et Stratégie de la Banque Nationale.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 10 à 12 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 14. À noter que pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, des éléments en lien avec l'acquisition de CWB et les transactions avec BLC ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'intégration et de transactions, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB avaient été exclus des résultats, notamment, les charges d'intégration et de transactions, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, pour le semestre terminé le 30 avril 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte avaient été exclus des résultats.

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total excluant les éléments particuliers. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts excluant les éléments particuliers. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit ajustées

Représentent les dotations aux pertes de crédit excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les dotations aux pertes de crédit en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge (économie) d'impôts ajustée

Représente la charge (économie) d'impôts excluant la charge (économie) d'impôts liée aux éléments particuliers.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats et le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2026 » à la page 7, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, les revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation qui comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation qui comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Représentent les revenus liés aux activités de négociation qui comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Étant donné que la filiale Credigy Ltd. (Credigy) exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2026 » aux pages 24, 25, 28, 29 et 32.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent le montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et ce montant est composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent tous les prêts classés en phase 3 et les prêts DAC selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues, excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement de l'actif moyen ajusté

Représente le rendement de l'actif moyen excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net ajusté exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le rendement de l'actif moyen en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP ajusté pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel excluant les éléments particuliers. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficacité ajusté

Représente le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficacité en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer la marge nette d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Étant donné que la filiale Credigy exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts DAC de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des ratios non conformes aux PCGR suivants. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens ou ratio des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Radiations nettes excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens

Représentent les radiations nettes excluant les prêts DAC de la filiale Credigy (déduction faite des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Taux de provisionnement ou ratio de couverture des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), telles que présentées dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 212	241	(483)	373	(34)	1 309	1 205
Revenus autres que d'intérêts	276	664	1 557	37	64	2 598	2 445
Revenu total	1 488	905	1 074	410	30	3 907	3 650
Frais autres que d'intérêts	829	531	439	131	129	2 059	1 942
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	659	374	635	279	(99)	1 848	1 708
Dotations aux pertes de crédit	169	1	16	44	3	233	545
Résultat avant charge (économie) d'impôts	490	373	619	235	(102)	1 615	1 163
Charge (économie) d'impôts	135	99	131	49	(33)	381	267
Résultat net	355	274	488	186	(69)	1 234	896
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	64	64	118
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	20	4	–	–	–	24	24
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	20	4	–	–	64	88	142
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽³⁾	4	–	2	–	–	6	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	4	–	2	–	–	6	230
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	(18)	(18)	(32)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	(5)	(1)	–	–	–	(6)	(6)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽³⁾	(1)	–	–	–	–	(1)	(64)
Incidence sur la charge d'impôts	(6)	(1)	–	–	(18)	(25)	(102)
Incidence sur le résultat net	(18)	(3)	(2)	–	(46)	(69)	(270)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 212	241	(483)	373	(34)	1 309	1 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	276	664	1 557	37	64	2 598	2 445
Revenu total – ajusté	1 488	905	1 074	410	30	3 907	3 650
Frais autres que d'intérêts – ajustés	809	527	439	131	65	1 971	1 800
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	679	378	635	279	(35)	1 936	1 850
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	165	1	14	44	3	227	315
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	514	377	621	235	(38)	1 709	1 535
Charge (économie) d'impôts – ajustée	141	100	131	49	(15)	406	369
Résultat net – ajusté	373	277	490	186	(23)	1 303	1 166

(1) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 57 M\$ (41 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 118 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.

(2) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 24 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts).

(3) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

(en millions de dollars canadiens)

Semestre terminé le 30 avril

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	2 452	481	(980)	770	(20)	2 703	2 177
Revenus autres que d'intérêts	564	1 323	3 044	74	92	5 097	4 656
Revenu total	3 016	1 804	2 064	844	72	7 800	6 833
Frais autres que d'intérêts	1 629	1 062	851	251	277	4 070	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 387	742	1 213	593	(205)	3 730	3 245
Dotations aux pertes de crédit	308	(1)	42	124	4	477	799
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 079	743	1 171	469	(209)	3 253	2 446
Charge (économie) d'impôts	297	197	240	98	(67)	765	553
Résultat net	782	546	931	371	(142)	2 488	1 893
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(28)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(28)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	4
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(23)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(19)
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	131	131	144
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	41	7	-	-	-	48	24
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	41	7	-	-	131	179	168
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	4	-	2	-	-	6	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	4	-	2	-	-	6	230
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(8)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	1
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(6)
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	(36)	(36)	(39)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	(11)	(2)	-	-	-	(13)	(6)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	(1)	-	-	-	-	(1)	(64)
Incidence sur la charge d'impôts	(12)	(2)	-	-	(36)	(50)	(122)
Incidence sur le résultat net	(33)	(5)	(2)	-	(95)	(135)	(323)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	2 452	481	(980)	770	(20)	2 703	2 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	564	1 323	3 044	74	92	5 097	4 675
Revenu total – ajusté	3 016	1 804	2 064	844	72	7 800	6 880
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 588	1 055	851	251	146	3 891	3 420
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 428	749	1 213	593	(74)	3 909	3 460
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	304	(1)	40	124	4	471	569
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 124	750	1 173	469	(78)	3 438	2 891
Charge (économie) d'impôts – ajustée	309	199	240	98	(31)	815	675
Résultat net – ajusté	815	551	933	371	(47)	2 623	2 216

(1) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 122 M\$ (88 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 144 M\$, 105 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 9 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.

(5) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, un montant de 48 M\$ (35 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 24 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts).

(6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat de base par action	3,10 \$	2,19 \$	42	6,22 \$	4,96 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-		-	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-		-	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-		-	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,12	0,22		0,24	0,29	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,04	0,04		0,09	0,05	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	0,01	0,43		0,01	0,45	
Résultat de base par action – ajusté	3,27 \$	2,88 \$	14	6,56 \$	5,84 \$	12
Résultat dilué par action	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-		-	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-		-	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-		-	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,12	0,22		0,24	0,28	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,04	0,04		0,09	0,05	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	0,01	0,42		0,01	0,45	
Résultat dilué par action – ajusté	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12

(1) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(4) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 57 M\$ (41 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 118 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, les charges liées à la transaction de CWB sont de 122 M\$ (88 M\$ déduction faite d'impôts) (2025 : 144 M\$, 105 M\$ déduction faite des impôts) et les charges liées aux transactions avec BLC se chiffrent à 9 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts).

(5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, cette charge s'élève à 48 M\$ (35 M\$ déduction faite des impôts). Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, la charge se chiffrait à 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts).

(6) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	3 907	3 650	7	7 800	6 833	14
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	8	3 730	3 245	15
Résultat net	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	15,9 %	11,9 %		15,8 %	14,0 %	
Levier opérationnel ⁽¹⁾	1,0 %	0,8 %		0,8 %	2,3 %	
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	52,7 %	53,2 %		52,2 %	52,5 %	
Résultat par action						
de base	3,10 \$	2,19 \$	42	6,22 \$	4,96 \$	25
dilué	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾						
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	3 907	3 650	7	7 800	6 880	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	1 936	1 850	5	3 909	3 460	13
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	15,6 %		16,7 %	16,5 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	(2,5) %	10,4 %		(0,4) %	8,9 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	50,4 %	49,3 %		49,9 %	49,7 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽²⁾	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,24 \$	1,14 \$	9	2,48 \$	2,28 \$	9
Valeur comptable ⁽¹⁾	80,31 \$	76,13 \$		80,31 \$	76,13 \$	
Cours de l'action						
haut	205,04 \$	127,44 \$		205,04 \$	140,76 \$	
bas	163,94 \$	107,01 \$		156,88 \$	107,01 \$	
clôture	205,04 \$	121,08 \$		205,04 \$	121,08 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	385 634	391 322		385 634	391 322	
Capitalisation boursière	79 070	47 381		79 070	47 381	
(en millions de dollars canadiens)				Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Bilan et hors bilan						
Actif total				617 734	576 919	7
Prêts, déduction faite des provisions				311 987	302 623	3
Dépôts				450 711	428 003	5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				30 970	30 655	1
Actifs sous administration ⁽¹⁾				938 997	874 360	7
Actifs sous gestion ⁽¹⁾				206 933	194 467	6
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾						
Ratios des fonds propres						
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)				13,5 %	13,8 %	
catégorie 1				14,9 %	15,1 %	
total				17,0 %	17,3 %	
Ratio de levier				4,3 %	4,5 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾				31,5 %	29,7 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾				9,0 %	8,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾				170 %	173 %	
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾				118 %	124 %	
Autres renseignements						
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)				33 767	33 200	2
Nombre de succursales au Canada				361	382	(5)
Nombre de guichets automatiques au Canada				818	939	(13)

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 309	1 205	9	2 703	2 177	24
Revenus autres que d'intérêts	2 598	2 445	6	5 097	4 656	9
Revenu total	3 907	3 650	7	7 800	6 833	14
Frais autres que d'intérêts	2 059	1 942	6	4 070	3 588	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	8	3 730	3 245	15
Dotations aux pertes de crédit	233	545	(57)	477	799	(40)
Résultat avant charge d'impôts	1 615	1 163	39	3 253	2 446	33
Charge d'impôts	381	267	43	765	553	38
Résultat net	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	37	43	(14)	74	82	(10)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 197	853	40	2 414	1 811	33
Résultat dilué par action (en dollars)	3,06	2,17	41	6,14	4,91	25
Éléments particuliers ⁽¹⁾						
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription	–	–	–	–	(28)	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation	–	–	–	–	4	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB	–	–	–	–	(23)	
Charges d'intégration et de transactions	(64)	(118)		(131)	(144)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB	(24)	(24)		(48)	(24)	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis	(6)	(230)		(6)	(230)	
Éléments particuliers avant impôts	(94)	(372)		(185)	(445)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(25)	(102)		(50)	(122)	
Éléments particuliers après impôts	(69)	(270)		(135)	(323)	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 309	1 205	9	2 703	2 205	23
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 598	2 445	6	5 097	4 675	9
Revenu total – ajusté	3 907	3 650	7	7 800	6 880	13
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 971	1 800	10	3 891	3 420	14
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 936	1 850	5	3 909	3 460	13
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	227	315	(28)	471	569	(17)
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 709	1 535	11	3 438	2 891	19
Charge d'impôts – ajustée	406	369	10	815	675	21
Résultat net – ajusté	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	37	43	(14)	74	82	(10)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté	1 266	1 123	13	2 549	2 134	19
Résultat dilué par action – ajusté (en dollars)	3,23	2,85	13	6,48	5,78	12
Actif moyen ⁽²⁾	631 995	551 432	15	617 489	519 296	19
Prêts moyens ⁽²⁾	307 335	284 845	8	305 009	264 442	15
Dépôts moyens ⁽²⁾	458 754	399 064	15	449 316	373 936	20
Levier opérationnel ⁽³⁾	1,0 %	0,8 %		0,8 %	2,3 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	(2,5) %	10,4 %		(0,4) %	8,9 %	
Ratio d'efficience ⁽³⁾	52,7 %	53,2 %		52,2 %	52,5 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁴⁾	50,4 %	49,3 %		49,9 %	49,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

La Banque affiche un résultat net de 1 234 M\$ comparativement à 896 M\$, en hausse de 38 %. Le résultat dilué par action s'établit à 3,06 \$ par rapport à 2,17 \$. Ces croissances reflètent la bonne performance des secteurs d'exploitation ainsi que la baisse des dotations aux pertes de crédit, notamment en raison des dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées au deuxième trimestre de 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. En excluant les éléments particuliers, le résultat net ajusté se chiffre à 1 303 M\$ et se compare à 1 166 M\$, en hausse de 12 %. Le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 3,23 \$, en hausse de 13 %.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net de la Banque se chiffre à 2 488 M\$ par rapport à 1 893 M\$, en hausse de 31 %, alors que le résultat dilué par action atteint 6,14 \$, contre 4,91 \$ en 2025. Cette progression découle de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation ainsi que de l'inclusion des résultats de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. En excluant les éléments particuliers, le résultat net ajusté s'élève à 2 623 M\$ et se compare à 2 216 M\$, en hausse de 18 %, et le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 6,48 \$ par rapport à 5,78 \$, en hausse de 12 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 15,8 %, et se compare à 14,0 % l'année dernière. Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté s'établit à 16,7 %, et se compare à 16,5 % en 2025.

Revenu total

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le revenu total de la Banque s'établit à 3 907 M\$, en hausse de 257 M\$ ou 7 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 5 %, en raison de la croissance des prêts et des dépôts qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'en raison des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. La croissance du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 14 % provient principalement des revenus tirés des services tarifés, notamment des revenus de frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et des revenus de fonds communs de placement. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total enregistré dans le secteur des Marchés des capitaux est en baisse de 2 % en raison de la diminution des revenus des marchés mondiaux atténuée par l'augmentation des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 5 %, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités. Le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé que l'année dernière, notamment en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le revenu total s'élève à 7 800 M\$, contre 6 833 M\$, une hausse de 967 M\$ ou 14 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 396 M\$ ou 15 %, attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et entreprises, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, à l'inclusion des revenus de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025 ainsi qu'à la croissance des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 15 % s'explique principalement par les revenus tirés des services tarifés, notamment les revenus des frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et les revenus de fonds communs de placement en lien avec la croissance des actifs sous administration et sous gestion. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur des Marchés des capitaux est en hausse de 56 M\$ ou 3 %, une hausse qui provient de la croissance des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement contrebalancée en partie par la baisse des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 6 %, principalement en raison de l'augmentation des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités ainsi que de l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé que l'année dernière, en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie et de l'impact défavorable des éléments particuliers liés à l'acquisition de CWB enregistrés en 2025. En excluant les éléments particuliers, le revenu total ajusté s'élève à 7 800 M\$, contre 6 880 M\$ en 2025, une hausse de 13 %.

Frais autres que d'intérêts

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 2 059 M\$ et affichent une hausse de 117 M\$ ou 6 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une hausse attribuable à un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au siège social de la Banque enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025, à des frais liés au siège social de la Banque, ainsi qu'à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, provient d'investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Les honoraires professionnels sont en baisse, notamment en raison des charges liées à l'intégration de CWB moins élevées qu'en 2025. Les frais de communication sont également en baisse par rapport à l'année dernière. De plus, l'augmentation des autres frais provient en partie des charges pour litiges de 15 M\$ enregistrées au deuxième trimestre de 2026. En excluant les éléments particuliers, principalement en lien avec l'acquisition de CWB, les frais autres que d'intérêts ajustés s'établissent à 1 971 M\$ comparativement à 1 800 M\$ l'année dernière, une hausse de 10 %.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 4 070 M\$, une hausse de 13 %. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, notamment la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, des frais d'occupation et des frais de technologie. Par ailleurs, les frais de communication sont stables et les honoraires professionnels affichent une hausse par rapport à 2025. De plus, l'augmentation des autres frais provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB qui a débuté au deuxième trimestre de 2025 ainsi que des charges pour litiges de 15 M\$ enregistrées au deuxième trimestre de 2026. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 3 891 M\$ comparativement à 3 420 M\$, en hausse de 14 %.

Dotations aux pertes de crédit

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

La Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 233 M\$ par rapport à 545 M\$ l'année dernière. Cette diminution importante s'explique en partie par les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB en 2025. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés se chiffrent à 38 M\$ et reflètent la croissance des portefeuilles de prêts, l'impact défavorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ enregistrées sur les prêts syndiqués non dépréciés acquis de BLC au cours du deuxième trimestre de 2026. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés s'élevaient à 195 M\$ comparativement à 230 M\$ en 2025, une baisse qui provient principalement du secteur des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale Credigy. Ces baisses ont été contrebalancées par une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy ⁽¹⁾ représentent 0,26 % des prêts moyens, contre 0,32 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit ajustées se chiffrent à 227 M\$, en baisse de 88 M\$ par rapport à 2025.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élevaient à 477 M\$ comparativement à 799 M\$. Cette diminution provient en partie des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB en 2025. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés reflètent la croissance des portefeuilles de prêts (incluant les prêts syndiqués non dépréciés acquis de BLC au cours du deuxième trimestre de 2026) et la migration du risque de crédit atténuée par l'impact favorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une baisse qui provient principalement du secteur des Marchés des capitaux en partie compensée par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy ⁽¹⁾ représentent 0,27 % des prêts moyens, contre 0,32 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit ajustées se chiffrent à 471 M\$ comparativement à 569 M\$ en 2025.

Charge d'impôts

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

La charge d'impôts totalise 381 M\$ comparativement à 267 M\$ et le taux effectif d'imposition s'établit à 24 % par rapport à 23 %. Ceci s'explique principalement par une proportion plus faible des revenus provenant de juridictions à taux d'imposition moindre en 2026.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le taux effectif d'imposition est de 24 %, par rapport à 23 % l'année dernière, une variation qui s'explique principalement par une proportion plus faible des revenus provenant de juridictions à taux d'imposition moindre en 2026.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 212	1 146	6	2 452	2 090	17
Revenus autres que d'intérêts	276	270	2	564	530	6
Revenu total	1 488	1 416	5	3 016	2 620	15
Frais autres que d'intérêts	829	804	3	1 629	1 445	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	659	612	8	1 387	1 175	18
Dotations aux pertes de crédit	169	426	(60)	308	588	(48)
Résultat avant charge d'impôts	490	186		1 079	587	84
Charge d'impôts	135	54		297	165	80
Résultat net	355	132		782	422	85
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(18)	(184)		(33)	(184)	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	373	316	18	815	606	34
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	10,4 %			11,3 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	10,9 %			11,8 %		
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,26 %	2,30 %		2,26 %	2,29 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽²⁾	220 076	204 759	7	218 244	184 214	18
Actif moyen ⁽⁴⁾	224 690	208 658	8	222 341	186 905	19
Prêts moyens ⁽⁴⁾	219 673	203 341	8	217 870	183 394	19
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	1 607	1 237	30	1 607	1 237	30
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽²⁾	0,7 %	0,6 %		0,7 %	0,6 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	110 656	107 086	3	110 980	99 433	12
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	55,7 %	56,8 %		54,0 %	55,2 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	54,4 %	55,1 %		52,7 %	54,2 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 15 M\$ déduction faite des impôts (30 M\$ déduction faite des impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2026) ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC de 3 M\$ déduction faite des impôts. De plus, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 1 M\$ déduction faite des impôts, l'amortissement des immobilisations incorporelles de 17 M\$ déduction faite des impôts et les dotations aux pertes de crédit initiales de 166 M\$ déduction faite des impôts enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 355 M\$ comparativement à 132 M\$ l'année dernière, une hausse de 223 M\$ qui s'explique en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit qui comprenaient les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB au deuxième trimestre de 2025. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts se chiffre à 659 M\$ contre 612 M\$, en hausse de 8 %. Le résultat net ajusté de 373 M\$ est en hausse de 18 %. L'augmentation de 6 % du revenu net d'intérêts provient de la croissance des prêts des particuliers et des entreprises ainsi que des dépôts des entreprises, ce qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 2 %.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 64 M\$. L'augmentation provient de la croissance des prêts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 8 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts.

Les frais autres que d'intérêts du secteur de 829 M\$ sont en hausse de 3 %. La hausse des frais autres que d'intérêts provient de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, principalement attribuable à des hausses salariales, ainsi que des frais et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur, des honoraires professionnels, ainsi que des charges pour litiges de 15 M\$ enregistrées au deuxième trimestre de 2026. Le ratio d'efficacité de 55,7 % s'améliore comparativement à 56,8 % en 2025, résultant en partie des synergies de coûts réalisées dans le cadre de l'acquisition de CWB. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 809 M\$ comparativement à 780 M\$. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 54,4 % comparativement à 55,1 %.

Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 169 M\$ comparativement à 426 M\$, une baisse de 257 M\$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique principalement par des dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$ enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2025. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en baisse alors que les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une hausse attribuable aux prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. Les dotations aux pertes de crédit ajustées se chiffrent à 165 M\$, en baisse de 31 M\$ par rapport à 2025.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net du secteur s'établit à 782 M\$, une hausse de 85 % par rapport à 422 M\$, en partie attribuable aux dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB enregistrées l'année dernière, ainsi qu'à l'inclusion des résultats de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts se chiffre à 1 387 M\$ contre 1 175 M\$, en hausse de 18 %. Le résultat net ajusté est en hausse de 34 %. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. De plus, la hausse du revenu total des Services aux entreprises s'explique principalement par l'inclusion des résultats de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025, ainsi que par la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts.

Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 629 M\$, une augmentation de 13 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le ratio d'efficience s'élève à 54,0 % et s'améliore par rapport à la même période en 2025. Les frais autres que d'intérêts ajustés de 1 588 M\$ sont en hausse de 12 % par rapport à 1 421 M\$. Le ratio d'efficience ajusté, à 52,7 %, s'améliore comparativement à 54,2 %. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 308 M\$, une diminution de 280 M\$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique par les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$ enregistrées en 2025 ainsi que par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés des Services aux entreprises. Ces diminutions sont atténuées par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. En excluant les éléments particuliers, les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 304 M\$, en baisse comparativement à 358 M\$.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	241	230	5	481	457	5
Revenus tirés des services tarifés	540	467	16	1 073	917	17
Revenus tirés des transactions et autres revenus	124	94	32	250	193	30
Revenu total	905	791	14	1 804	1 567	15
Frais autres que d'intérêts	531	476	12	1 062	917	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	374	315	19	742	650	14
Dotations aux pertes de crédit	1	(1)		(1)	1	
Résultat avant charge d'impôts	373	316	18	743	649	14
Charge d'impôts	99	84	18	197	175	13
Résultat net	274	232	18	546	474	15
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(3)	(3)		(5)	(3)	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	277	235	18	551	477	16
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	58,4 %			57,6 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	59,0 %			58,2 %		
Actif moyen ⁽⁴⁾	13 348	10 754	24	13 236	10 681	24
Prêts moyens ⁽⁴⁾	11 581	9 596	21	11 398	9 518	20
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	37	12		37	12	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	61 750	60 015	3	60 985	51 602	18
Actifs sous administration ⁽²⁾	938 997	825 523	14	938 997	825 523	14
Actifs sous gestion ⁽²⁾	206 933	170 469	21	206 933	170 469	21
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	58,7 %	60,2 %		58,9 %	58,5 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	58,2 %	59,7 %		58,5 %	58,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 3 M\$ déduction faite des impôts (5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2026). De plus, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 2 M\$ déduction faite des impôts et l'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 M\$ déduction faite des impôts.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 274 M\$ comparativement à 232 M\$ l'année dernière, une augmentation de 18 %. Le revenu total du secteur de 905 M\$ est en hausse de 114 M\$ ou 14 % comparativement à 791 M\$ en 2025. La hausse du revenu net d'intérêts de 5 % s'explique principalement par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts. La hausse de 16 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à la croissance des actifs sous administration et sous gestion qui reflète principalement l'appréciation des marchés boursiers ainsi que les entrées nettes positives dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 32 % en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Les frais autres que d'intérêts de 531 M\$ sont en hausse de 12 % par rapport à 476 M\$ en 2025. Cette augmentation provient principalement de la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi que de la hausse des dépenses technologiques liées aux initiatives du secteur. Le ratio d'efficacité qui s'élève à 58,7 % s'améliore par rapport à 60,2 % en 2025. Des dotations aux pertes de crédit de 1 M\$ ont été enregistrées comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ en 2025.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 546 M\$ comparativement à 474 M\$, en hausse de 15 %. Le revenu total du secteur s'élève à 1 804 M\$, une augmentation de 15 % comparativement à 1 567 M\$, principalement en raison de la hausse de 17 % des revenus tirés des services tarifés attribuable à la croissance des actifs sous administration et sous gestion résultant de la progression des marchés boursiers, des entrées nettes positives dans les diverses solutions, ainsi qu'à l'inclusion des revenus de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 24 M\$ ou 5 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts. De plus, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 30 % en raison de l'augmentation des activités de la clientèle. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 1 062 M\$ par rapport à 917 M\$, une augmentation de 16 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par la hausse des honoraires de gestion externe et par l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le ratio d'efficacité s'établit à 58,9 % comparativement à 58,5 %. Le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ alors que des dotations aux pertes de crédit de 1 M\$ avaient été enregistrées en 2025.

Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	348	542	(36)	728	909	(20)
Taux d'intérêt et crédit	165	180	(8)	298	350	(15)
Produits de base et devises	88	62	42	146	120	22
	601	784	(23)	1 172	1 379	(15)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	473	317	49	892	629	42
Revenu total	1 074	1 101	(2)	2 064	2 008	3
Frais autres que d'intérêts	439	403	9	851	770	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	635	698	(9)	1 213	1 238	(2)
Dotations aux pertes de crédit	16	64	(75)	42	100	(58)
Résultat avant charge d'impôts	619	634	(2)	1 171	1 138	3
Charge d'impôts	131	133	(2)	240	220	9
Résultat net	488	501	(3)	931	918	1
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(2)	-		(2)	-	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	490	501	(2)	933	918	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	28,9 %			27,4 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaire - ajusté ⁽³⁾	28,9 %			27,4 %		
Actif moyen ⁽⁴⁾	269 129	224 314	20	259 651	217 949	19
Prêts moyens ⁽⁴⁾ (grandes entreprises seulement)	32 628	31 118	5	32 147	31 298	3
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	66	74	(11)	66	74	(11)
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽²⁾	0,2 %	0,2 %		0,2 %	0,2 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	97 818	77 467	26	94 541	75 872	25
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	40,9 %	36,6 %		41,2 %	38,3 %	

(1) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a enregistré les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC de 2 M\$.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le secteur des Marchés des capitaux affiche un résultat net de 488 M\$ comparativement à 501 M\$ l'année dernière, en baisse de 3 %. Le revenu total se chiffre à 1 074 M\$, contre 1 101 M\$ en 2025, une baisse de 27 M\$ ou 2 %. Les revenus des marchés mondiaux diminuent de 23 % en raison de la baisse des revenus sur les titres de participation de 36 % et des revenus sur les taux d'intérêt et crédit de 8 % atténuée par la hausse des revenus sur les produits de base et devises de 42 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 49 %, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux ainsi que des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 439 M\$, en hausse de 9 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficacité qui s'élève à 40,9 % se détériore par rapport à 36,6 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit ont diminué de 48 M\$, ce qui s'explique par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 56 M\$, attribuable à un dossier dans le secteur de la fabrication l'année dernière, atténuée par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés de 8 M\$ en lien avec la croissance des portefeuilles de prêts.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net du secteur des Marchés des capitaux se chiffre à 931 M\$, en hausse de 1 %. Le revenu total s'établit à 2 064 M\$, une hausse de 56 M\$ ou 3 %. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 15 %, ce qui s'explique par la baisse des revenus sur les titres de participation de 20 % et des revenus sur les taux d'intérêt et crédit de 15 % atténuée par une hausse des revenus sur les produits de base et devises de 22 %. De plus, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 42 %, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux ainsi que des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 11 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficacité s'élève à 41,2 % et se détériore de 2,9 points de pourcentage par rapport à l'année dernière. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 42 M\$, comparativement à 100 M\$ en 2025. Cette baisse s'explique par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 46 M\$ et sur les prêts non dépréciés de 12 M\$.

FSEU&I

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Revenu total						
Credigy	140	141	(1)	300	286	5
ABA Bank	265	250	6	536	498	8
International	5	(1)		8	11	
	410	390	5	844	795	6
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	36	39	(8)	73	79	(8)
ABA Bank	94	77	22	177	160	11
International	1	1		1	1	
	131	117	12	251	240	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	279	273	2	593	555	7
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	25	30	(17)	67	60	12
ABA Bank	19	29	(34)	57	50	14
International	-	-		-	-	
	44	59	(25)	124	110	13
Résultat avant charge d'impôts	235	214	10	469	445	5
Charge d'impôts						
Credigy	17	15	13	34	31	10
ABA Bank	31	31	-	63	61	3
International	1	(1)		1	1	
	49	45	9	98	93	5
Résultat net						
Credigy	62	57	9	126	116	9
ABA Bank	121	113	7	239	227	5
International	3	(1)		6	9	
	186	169	10	371	352	5
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	26,9 %			26,3 %		
Actif moyen ⁽²⁾	35 393	33 101	7	35 106	32 134	9
Prêts et créances moyens ⁽²⁾	25 418	24 126	5	25 268	23 771	6
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	1 259	1 114	13	1 259	1 114	13
Dépôts moyens ⁽²⁾	17 956	16 500	9	17 663	15 811	12
Ratio d'efficience ⁽¹⁾	32,0 %	30,0 %		29,7 %	30,2 %	

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Pour le deuxième trimestre de 2026, le secteur affiche un résultat net de 186 M\$ par rapport à 169 M\$ en 2025, une hausse de 10 %. Le revenu total du secteur se chiffre à 410 M\$ contre 390 M\$, une hausse de 5 % attribuable à la filiale ABA Bank. Pour le premier semestre de 2026, le secteur affiche un résultat net de 371 M\$ par rapport à 352 M\$ en 2025, une hausse de 5 %.

Credigy

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le résultat net de la filiale Credigy de 62 M\$ est en hausse de 5 M\$ ou 9 %. Le revenu total de 140 M\$ est relativement stable par rapport à 141 M\$ l'année dernière. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 36 M\$, une baisse de 3 M\$ en raison de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que de l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 5 M\$, en raison de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC, en partie compensée par une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net de la filiale Credigy de 126 M\$ est en hausse de 9 %. Le revenu total de la filiale se chiffre à 300 M\$, en hausse de 5 % comparativement à 286 M\$ en 2025. Cette hausse s'explique par la croissance des volumes de prêts et par un revenu enregistré au cours du premier trimestre de 2026 à la suite de prépaiements sur des facilités de crédit, facteurs atténués par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 6 M\$, ce qui est principalement attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel, ainsi qu'à l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 7 M\$, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

ABA Bank

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 121 M\$ est en hausse de 8 M\$ ou 7 % par rapport à l'année dernière. La hausse du revenu total de 6 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs et par la baisse des frais d'intérêts sur les dépôts, toutes les deux atténuées par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 94 M\$, une hausse de 22 %, attribuable à l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, des frais d'occupation en lien avec la croissance des activités de la filiale et l'ouverture de nouvelles succursales, en partie compensée par l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale, qui totalisent 19 M\$, sont en baisse de 10 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre de 2025

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 239 M\$ est en hausse de 12 M\$ ou 5 % par rapport à l'année dernière. La croissance des activités de la filiale, notamment l'augmentation soutenue des actifs, la baisse des frais d'intérêts sur les dépôts, ainsi que l'impact de la variation du taux de change expliquent la hausse du revenu total de 8 %. Les frais autres que d'intérêts de la filiale de 177 M\$ sont en hausse de 11 %, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 57 M\$, une hausse de 7 M\$ qui provient d'une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts	(34)	(22)	(20)	(82)
Revenus autres que d'intérêts	64	(26)	92	(75)
Revenu total	30	(48)	72	(157)
Frais autres que d'intérêts	129	142	277	216
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(99)	(190)	(205)	(373)
Dotations aux pertes de crédit	3	(3)	4	–
Résultat avant charge (économie) d'impôts	(102)	(187)	(209)	(373)
Charge (économie) d'impôts	(33)	(49)	(67)	(100)
Perte nette	(69)	(138)	(142)	(273)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(69)	(138)	(142)	(273)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(46)	(83)	(95)	(136)
Perte nette – ajustée ⁽¹⁾	(23)	(55)	(47)	(137)
Actif moyen ⁽²⁾	89 435	74 605	87 155	71 627

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a enregistré les charges d'intégration et de transactions de 46 M\$ déduction faite des impôts (95 M\$ déduction faite des impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2026). Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 83 M\$ déduction faite des impôts (102 M\$ déduction faite des impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2025). De plus, au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque avait enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 20 M\$ déduction faite des impôts, le gain de 4 M\$ résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB que la Banque détenait avant l'acquisition et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 17 M\$ déduction faite des impôts.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 69 M\$ comparativement à une perte nette de 138 M\$ l'année dernière. La variation de la perte nette s'explique par une contribution plus élevée des activités de trésorerie ainsi que par la baisse des frais autres que d'intérêts qui s'explique principalement par la diminution des charges liées à l'intégration de CWB. Ces éléments ont été atténués par une augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que par un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au siège social de la Banque enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025. Les éléments particuliers principalement liés à l'acquisition de CWB ont eu un impact défavorable de 46 M\$ sur la perte nette en 2026 comparativement à un impact défavorable de 83 M\$ en 2025. La perte nette ajustée de 23 M\$ se compare à 55 M\$ en 2025.

Premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre 2025

La perte nette s'élève à 142 M\$, comparativement à une perte nette de 273 M\$ en 2025. La variation de la perte nette s'explique par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et par des gains sur investissements plus élevés, facteurs atténués par la hausse des frais autres que d'intérêts, qui provient principalement de la rémunération et des avantages du personnel et du renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025. Les éléments particuliers principalement liés à l'acquisition de CWB ont eu un impact défavorable de 95 M\$ sur la perte nette comparativement à un impact défavorable de 136 M\$ en 2025. La perte nette ajustée de 47 M\$ se compare à 137 M\$ pour 2025.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 431	27 916	56
Valeurs mobilières	199 627	188 747	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	31 481	27 091	16
Prêts, déduction faite des provisions	311 987	302 623	3
Autres	31 208	30 542	2
	617 734	576 919	7
Passif et capitaux propres			
Dépôts	450 711	428 003	5
Autres	130 010	111 715	16
Dette subordonnée	3 429	3 432	-
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 584	33 769	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	
	617 734	576 919	7

Au 30 avril 2026 par rapport au 31 octobre 2025

Actif
L'actif total de la Banque s'établit à 617,7 G\$ comparativement à 576,9 G\$, soit une augmentation de 40,8 G\$ ou 7 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 43,4 G\$, sont en hausse de 15,5 G\$, principalement en raison de la hausse des dépôts auprès de la Banque du Canada et des dépôts auprès d'institutions financières réglementées, notamment la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 10,9 G\$, en raison de l'augmentation de 6,7 G\$ ou 5 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse attribuable aux titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, aux titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada, aux titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays et aux autres titres de créance, atténuée par une baisse des titres de participation. De plus, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 4,2 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 4,4 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés des capitaux et de la Trésorerie.

Les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, s'élèvent à 312,0 G\$, en hausse de 9,4 G\$. Le détail des principaux portefeuilles de prêts est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Prêts		
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	150 599	145 509
Aux particuliers	18 582	18 593
Créances sur cartes de crédit	3 099	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	141 970	137 630
	314 250	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 263)	(2 131)
	311 987	302 623

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 5,1 G\$ en raison de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans les Services aux particuliers atténuée par une baisse des activités du secteur des Marchés des capitaux. Les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit sont relativement stables. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 4,3 G\$ ou 3 % principalement en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et du secteur des Marchés des capitaux.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Les prêts dépréciés bruts s'élèvent à 3 904 M\$, comparativement à 3 712 M\$ au 31 octobre 2025, alors que les prêts dépréciés nets se chiffrent à 2 969 M\$ comparativement à 2 904 M\$. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers, des Services aux entreprises et de la filiale ABA Bank, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale Credigy.

Les autres actifs de 31,2 G\$ sont en hausse de 0,7 G\$ ou de 2 % principalement en raison de l'augmentation des instruments financiers dérivés.

Passif

La Banque a un passif total de 584,2 G\$ comparativement à 543,2 G\$, en hausse de 41,0 G\$ ou 8 %.

Les dépôts de la Banque s'établissent à 450,7 G\$ comparativement à 428,0 G\$, une augmentation de 22,7 G\$ ou 5 %. Les dépôts des particuliers de 127,8 G\$ sont en hausse de 3,4 G\$. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 317,3 G\$ augmentent de 19,8 G\$ ou 7 %. La hausse s'explique par la croissance des activités provenant des Services aux entreprises, du secteur des Marchés des capitaux ainsi que par les activités de financement de la Trésorerie, dont une hausse de 3,7 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,5 G\$ enregistrent une baisse de 0,5 G\$ en raison de la diminution des activités de la Trésorerie.

Les autres passifs de 130,0 G\$ sont en hausse de 18,3 G\$ essentiellement en raison de l'augmentation de 17,9 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées, de 2,0 G\$ des instruments financiers dérivés et de 0,6 G\$ des autres passifs. Cette hausse est contrebalancée par les diminutions de 1,5 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert et de 0,8 G\$ des passifs relatifs à des créances cédées.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 33,6 G\$, en baisse de 0,2 G\$. Cette diminution s'explique principalement par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation, le rachat des billets de capital à recours limité série 1 (BCRL – Série 1) d'un montant de 500 M\$ et l'écart de change. Cette baisse est contrebalancée par le résultat net, déduction faite des dividendes.

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC avaient également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués »). Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat de 647 M\$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés sur la base de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, soit des prêts et des dépôts totalisant 657 M\$ et 10 M\$ respectivement.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 60 et 61 du Rapport annuel 2025.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés, mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 9, 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En mars 2026, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 120 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2021.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1,2 G\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2020.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2021, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2026.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La Banque gère son capital conformément au cadre de gestion du capital qui est décrit dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025 aux pages 62 à 71.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 63 à 65 du Rapport annuel 2025. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établies par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI. Pour de plus amples renseignements sur le calcul du ratio de levier, se reporter à la page 64 du Rapport annuel 2025.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments des fonds propres réglementaires de la Banque autres que les actions ordinaires sont assortis d'une clause FPUNV.

Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio de Capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale. Au 30 avril 2026, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 29,8 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025).

Exigences – Ratios des fonds propres ⁽¹⁾, de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾ réglementaires

Le tableau suivant présente les exigences minimales de fonds propres établies par le BSIF.

	Exigences au 30 avril 2026							Ratios au 30 avril 2026
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BSIF	Minimum établi par le BSIF	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Minimum établi par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure	
Ratios des fonds								
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %	13,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %	14,9 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %	17,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,3 %
Ratio TLAC	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	3,5 %	25,0 %	31,5 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	0,5 %	7,25 %	s.o.	7,25 %	9,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Le 18 décembre 2025, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure était maintenue à 3,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les exigences minimales de fonds propres établies par le BSIF, y compris la RSI. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF), sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour de plus amples renseignements sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025, à la page 65. Depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le BSIF a finalisé la ligne directrice *Régime au regard des normes de fonds propres réglementaires et de liquidité visant les expositions sur crypto-actifs (banques)*, laquelle remplace l'avis provisoire et établit un cadre exhaustif en conformité avec les normes de Bâle. La ligne directrice introduit une différenciation du traitement des fonds propres selon la classification des actifs, des exigences conservatrices pour les expositions à risque élevé, des plafonds d'exposition relatifs au capital réglementaire, ainsi que des attentes accrues en matière de gestion des risques, de notification et de divulgation. La ligne directrice et les exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2025.

De plus, la ligne directrice *Normes de fonds propres (NFP)* du BSIF (2026) est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025. Elle intègre des clarifications et des ajustements ciblés touchant le risque de crédit, le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie. Ces modifications comprennent des précisions concernant le traitement de certains prêts résidentiels et de produits de prêt combinés, ainsi que des mises à jour techniques visant à améliorer la cohérence et l'alignement avec les risques, sans modifier de manière significative le cadre global des fonds propres.

Activités de gestion

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 24 septembre 2026. Le 12 mars 2026, une modification à l'offre publique de rachat a pris effet. Cette modification a augmenté le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, la Banque a effectué le rachat de 6 965 400 actions ordinaires au prix de 1 241 M\$, ce qui a réduit de 176 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 1 065 M\$ les *Résultats non distribués*. La Banque a racheté un total de 8 350 800 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 1 454 M\$.

Le 17 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, Série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Dividendes

Le 26 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,32 \$ par action ordinaire, en hausse de 8 cents ou 6 %, payable le 1^{er} août 2026 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2026.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2026	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136
	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 2	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500
	1 000 000	1 000
	65 000 000	2 614
Actions ordinaires	385 633 934	9 824
Options d'achat d'actions	10 017 815	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 22 mai 2026, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 385 142 589 et le nombre d'options en cours est de 9 969 096. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme et les débetures subordonnées, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 559 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 80,2 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2026.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2026
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	25 962
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	95
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	22
Rachat d'actions ordinaires	(1 241)
Autres surplus d'apport	58
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 045)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 488
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(33)
Ajustement réglementaire lié à la marge sur services contractuels ⁽²⁾	148
Autres	24
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(185)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12
Autres	-
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	45
Autres, y compris les ajustements réglementaires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(4)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	-
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	-
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt)	(1)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF	1
Variation des autres ajustements réglementaires	(21)
Solde à la fin	26 325
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 597
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	-
Rachats de fonds propres ⁽³⁾	-
Autres, y compris des ajustements réglementaires	3
Solde à la fin	2 600
Total des fonds propres de catégorie 1	28 925
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	4 098
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	-
Rachat de fonds propres	-
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	-
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	8
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(25)
Solde à la fin	4 081
Total des fonds propres réglementaires	33 006

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) La marge sur services contractuels liée à nos filiales d'assurances est incluse dans les fonds propres CET1, tel que permis par les lignes directrices du BSIF.

(3) Le rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025 avait été pris en compte dans les ratios au 31 octobre 2025.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 5,7 G\$ pour s'établir à 194,5 G\$ au 30 avril 2026, comparativement à 188,8 G\$ au 31 octobre 2025. Cette augmentation découle de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la détérioration de la qualité de crédit du portefeuille de prêts atténuées par la variation du taux de change. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le		
			30 avril 2026	31 janvier 2026	31 octobre 2025
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	154 208	7 346	161 554	162 354	156 537
Taille du portefeuille	2 335	739	3 074	407	5 216
Qualité du portefeuille	472	(86)	386	116	234
Mises à jour des modèles	–	–	–	–	–
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–
Variation de change	(103)	(13)	(116)	(1 323)	367
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	156 912	7 986	164 898	161 554	162 354
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			9 616	8 724	9 208
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			1 214	892	(484)
Mises à jour des modèles			–	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			10 830	9 616	8 724
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			18 184	17 678	17 365
Variation des niveaux de risque			579	506	313
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			18 763	18 184	17 678
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			194 491	189 354	188 756

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement de la clientèle sous-jacente ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des nouveaux modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires ou d'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires, de levier et TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 13,5 %, à 14,9 % et à 17,0 % au 30 avril 2026, comparativement à des ratios de 13,8 %, de 15,1 % et de 17,3 %, respectivement, au 31 octobre 2025. Tous les ratios de fonds propres ont diminué depuis le 31 octobre 2025. La baisse est principalement attribuable aux rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation et à la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, atténués par le résultat net, déduction faite des dividendes.

Le ratio de levier en date du 30 avril 2026 s'établit à 4,3 %, comparativement à 4,5 % au 31 octobre 2025. La baisse du ratio de levier s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition totale, en partie contrebalancée par la croissance des fonds propres de catégorie 1.

Au 30 avril 2026, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent à 31,5 % et à 9,0 %, comparativement à 29,7 % et à 8,8 %, respectivement, au 31 octobre 2025. L'augmentation du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC s'explique principalement par les émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 325	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	28 925	28 559
total ⁽³⁾	33 006	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	194 491	188 756
Exposition totale	678 630	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,5 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	14,9 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,0 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,3 %	4,5 %
TLAC disponible	61 308	55 993
Ratio TLAC	31,5 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,0 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
Risques émergents – Conflit au Moyen-Orient	En plus des risques géopolitiques mentionnés dans le Rapport annuel de 2025, mentionnons le conflit au Moyen-Orient qui, bien que la Banque n'ait pas d'exposition directe importante dans cette région, pourrait avoir des incidences sur elle par des tendances macroéconomiques et financières plus larges, surtout si le conflit devait durer. Des perturbations prolongées ou récurrentes à la navigation dans le détroit d'Ormuz pourraient continuer de restreindre l'offre mondiale de produits de base essentiels, comme le pétrole, le gaz naturel, les engrais et l'hélium. Ces restrictions pourraient se traduire par des pressions inflationnistes dans les secteurs mondiaux de l'énergie, de l'agriculture, du transport et de la fabrication, et donc par une hausse éventuelle des taux d'intérêt et par des conditions de financement plus contraignantes pour les entreprises et les consommateurs. Les incidences potentielles sur la Banque et sa clientèle dépendent de la nature et de la durée du conflit. La Banque continue de suivre la situation de près et d'évaluer toutes les répercussions directes et indirectes éventuelles sur sa situation financière et celle de sa clientèle.
Risques émergents – Développement des technologies et de l'intelligence artificielle de pointe	<p>Les récents progrès de l'intelligence artificielle (IA) générative, désignés sous le terme IA de pointe, notamment des outils capables d'identifier et d'exploiter rapidement les vulnérabilités des logiciels, peuvent accroître la probabilité, l'impact et la complexité des cyberincidents, ce qui remet en cause les cadres traditionnels de détection des risques, de correction et de réponse. Si les capacités d'IA de pointe accroissent le risque d'événements isolés, elles peuvent aussi, dans un système financier hautement interconnecté, augmenter le risque d'impacts systémiques, y compris des perturbations opérationnelles et d'une crise de confiance généralisée.</p> <p>La Banque continue d'évaluer ces nouveaux développements comme des risques émergents transversaux et intègre des considérations liées à l'IA dans la cybersécurité, la gestion du risque lié aux tiers, la gouvernance du risque de modèle et la planification de la résilience d'entreprise. L'approche de la direction met l'accent sur la correction des vulnérabilités, sur une amélioration des renseignements sur les menaces, sur une supervision accrue des fournisseurs de services critiques et sur la résilience, avec pour objectifs de maintenir la sécurité et la solidité des activités et de préserver la confiance de la clientèle au fur et à mesure que le paysage du risque évolue.</p>

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, aux pages 72 à 118. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être une partie emprunteuse, une partie émettrice, une partie garante ou encore une contrepartie. La conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités sont difficilement prévisibles actuellement notamment en raison des mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires. L'imposition de tarifs et toutes mesures de riposte, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, pourraient avoir un impact sur la capacité de remboursement d'un débiteur. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 87. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, les tableaux excluent les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2026		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	103 019	10 028	–	–	–	113 047	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 617	13 948	–	–	–	18 565	– %	100 %
Particuliers – autres	24 082	3 033	–	–	39	27 154	29 %	71 %
	131 718	27 009	–	–	39	158 766		
Autres que particuliers								
Entreprises	130 900	38 425	78 312	158	10 570	258 365	27 %	73 %
États souverains	93 501	6 430	123 119	233	623	223 906	2 %	98 %
Banques	15 366	1 308	190 339	2 648	2 710	212 371	20 %	80 %
	239 767	46 163	391 770	3 039	13 903	694 642		
Portefeuille de négociation	–	–	–	19 152	–	19 152	2 %	98 %
Titrisation	3 203	–	–	–	7 860	11 063	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	374 688	73 172	391 770	22 191	21 802	883 623	18 %	82 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	79 599	2 911	63 016	2 629	8 997	157 152		
Approche NI	295 089	70 261	328 754	19 562	12 805	726 471		
Total – Risque de crédit brut	374 688	73 172	391 770	22 191	21 802	883 623	18 %	82 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2025		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	97 507	9 715	–	–	–	107 222	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 487	13 454	–	–	–	17 941	– %	100 %
Particuliers – autres	24 250	2 974	–	–	47	27 271	30 %	70 %
	126 244	26 143	–	–	47	152 434		
Autres que particuliers								
Entreprises	126 772	36 857	66 245	81	9 956	239 911	28 %	72 %
États souverains	74 412	6 281	104 954	–	535	186 182	3 %	97 %
Banques	14 229	1 227	192 041	3 146	2 625	213 268	23 %	77 %
	215 413	44 365	363 240	3 227	13 116	639 361		
Portefeuille de négociation	–	–	–	18 250	–	18 250	3 %	97 %
Titrisation	3 029	–	–	–	7 561	10 590	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	79 532	3 196	64 806	3 387	8 629	159 550		
Approche NI	265 154	67 312	298 434	18 090	12 095	661 085		
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis de droits d'utilisation, le goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un débiteur qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

(5) Inclut les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2026 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2026 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes financières liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)				Au 30 avril 2026	
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 431	254	32 816	10 361	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	154 771	152 108	2 663	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23 812	–	23 812	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	21 044	–	21 044	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	31 481	–	31 481	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁵⁾
Prêts, déduction faite des provisions	311 987	13 647	298 340	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 282	12 853	429	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	450	–	450	–	Autres
Autres	17 476	3 053	–	14 423	
	617 734	181 915	411 035	24 784	
Passifs					
Dépôts	450 711	44 625	406 086	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 846	11 846	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	59 330	–	59 330	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁵⁾
Instruments financiers dérivés	17 949	17 155	794	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	29 817	11 781	18 036	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	94	–	94	–	Autres
Autres	10 974	–	–	10 974	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dette subordonnée	3 429	–	3 429	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	584 150	85 407	487 769	10 974	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2025

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 916	627	20 274	7 015	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	148 118	145 420	2 698	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24 024	-	24 024	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	16 605	-	16 605	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	27 091	-	27 091	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	302 623	15 097	287 526	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 515	12 182	333	-	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	441	-	441	-	Autres ⁽⁸⁾
Autres	17 586	3 735	-	13 851	
	576 919	177 061	378 992	20 866	
Passifs					
Dépôts	428 003	39 898	388 105	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	13 257	-	-	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	41 356	-	41 356	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	15 984	15 138	846	-	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	30 577	12 713	17 864	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	98	-	98	-	Autres ⁽⁸⁾
Autres	10 443	-	-	10 443	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	3 432	-	3 432	-	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	543 150	81 006	451 701	10 443	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification.

VaR des portefeuilles de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le										
	30 avril 2026				31 janvier 2026		30 avril 2025		30 avril 2026		30 avril 2025
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne	
Taux d'intérêt	(10,4)	(19,7)	(15,3)	(16,3)	(16,7)	(15,7)	(12,4)	(12,7)	(16,0)	(12,6)	
Taux de change	(0,5)	(3,4)	(1,4)	(1,8)	(2,3)	(1,1)	(1,5)	(1,7)	(1,9)	(1,8)	
Actions	(3,9)	(8,2)	(6,1)	(3,9)	(5,9)	(6,3)	(6,2)	(5,6)	(6,0)	(5,5)	
Contrats sur produits de base	(1,3)	(2,9)	(1,8)	(1,5)	(1,5)	(1,5)	(1,3)	(1,1)	(1,7)	(1,4)	
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	11,1	8,9	12,0	10,8	8,7	9,2	11,7	8,9	
VaR totale de négociation	(9,9)	(17,1)	(13,5)	(14,6)	(14,4)	(13,8)	(12,7)	(11,9)	(13,9)	(12,4)	

n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

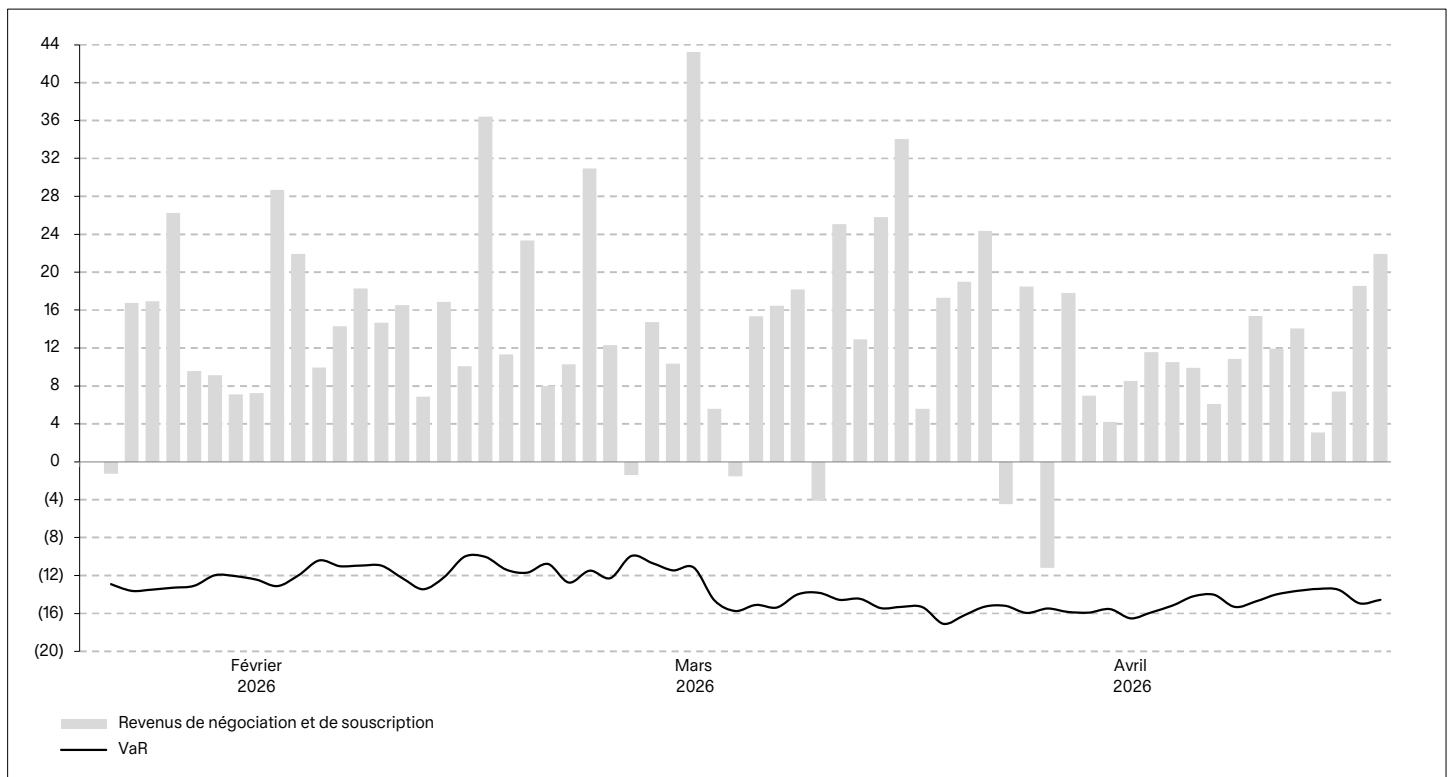
La moyenne de la VaR totale des portefeuilles de négociation a diminué entre le premier et le deuxième trimestre de 2026, principalement en raison d'une baisse du risque de taux d'intérêt.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le graphique suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 90 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2026. De plus, six jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2026

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée et en utilisant un bilan constant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026			Au 31 octobre 2025		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(626)	(139)	(765)	(601)	(82)	(683)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	645	113	758	605	83	688
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	96	(31)	65	132	(46)	86
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(99)	35	(64)	(148)	49	(99)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité désigne la possibilité qu'une institution ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, en raison de la non-concordance entre les entrées et les sorties de trésorerie, sans subir des pertes inacceptables.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 101. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, le fait nouveau suivant est à considérer.

Les nouvelles lignes directrices des chapitres 2, 3 et 4 des Normes de liquidité ont été publiées le 29 janvier 2026 par le BSIF. Cette version clarifie quels sont les types de dépôts, particulièrement ceux issus de partenariats, qui peuvent être classés comme financement de détail et bénéficier d'un régime avantageux au regard des normes de liquidité. Cette version apporte aussi des précisions sur deux nouvelles catégories pour les billets structurés de détail, sur l'évaluation de l'échéance des billets structurés assortis de caractéristiques de remboursement par anticipation et sur les cas dans lesquels les obligations de financement conditionnelles doivent s'appliquer. Ces nouvelles lignes directrices seront applicables le 1^{er} mai 2026.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les personnes qui font des dépôts et les titulaires de créances des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement monétisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026					Au 31 octobre 2025
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 431	–	43 431	14 695	28 736	13 359
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	57 097	85 422	142 519	83 766	58 753	54 180
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	19 196	13 874	33 070	21 180	11 890	14 032
Autres titres de créance	8 226	4 718	12 944	5 732	7 212	7 814
Titres de participation	115 108	70 990	186 098	118 020	68 078	71 776
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	19 306	–	19 306	9 378	9 928	8 798
Au 30 avril 2026	262 364	175 004	437 368	252 771	184 597	
Au 31 octobre 2025	234 925	164 738	399 663	229 704		169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par entité		
Banque Nationale (société mère)	126 203	117 051
Filiales canadiennes	11 350	14 102
Filiales et succursales étrangères	47 044	38 806
	184 597	169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par monnaie		
Dollar canadien	91 494	73 309
Dollar américain	75 913	83 713
Autres devises	17 190	12 937
	184 597	169 959

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	30 avril 2026		31 octobre 2025			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	38 285	–	38 285	14 608	23 677	17 374
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	60 003	88 196	148 199	90 475	57 724	56 036
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	20 462	14 025	34 487	22 149	12 338	12 431
Autres titres de créance	9 461	4 787	14 248	5 652	8 596	8 888
Titres de participation	124 669	73 770	198 439	118 537	79 902	67 211
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 973	–	18 973	9 687	9 286	9 211
	271 853	180 778	452 631	261 108	191 523	171 151

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2026	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	14 695	28 736	–	43 431	2,4
Valeurs mobilières	73 329	–	126 298	–	199 627	11,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	11 846	19 635	–	31 481	1,9
Prêts, déduction faite des provisions	41 718	–	9 928	260 341	311 987	6,8
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 282	13 282	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 174	2 174	–
Goodwill	–	–	–	3 098	3 098	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 688	1 688	–
Autres actifs	2 690	–	–	8 276	10 966	0,4
	117 737	26 541	184 597	288 859	617 734	23,4

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2025	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	14 557	13 359	–	27 916	2,5
Valeurs mobilières	54 779	–	133 968	–	188 747	9,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 257	13 834	–	27 091	2,3
Prêts, déduction faite des provisions	40 971	–	8 798	252 854	302 623	7,1
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 515	12 515	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 162	2 162	–
Goodwill	–	–	–	3 101	3 101	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 748	1 748	–
Autres actifs	3 158	–	–	7 858	11 016	0,5
	98 908	27 814	169 959	280 238	576 919	21,9

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026 est de 170 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		
	30 avril 2026		31 janvier 2026
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	116 644	109 759
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	89 182	8 251	8 084
Dépôts stables	31 731	952	944
Dépôts moins stables	57 451	7 299	7 140
Financement institutionnel non garanti, dont :	148 719	80 522	77 308
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	46 808	11 482	11 303
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	94 210	61 228	58 639
Dettes non garanties	7 701	7 812	7 366
Financement institutionnel garanti	s.o.	36 815	36 110
Exigences supplémentaires dont :	97 172	26 995	23 070
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	35 248	16 292	13 180
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	2 186	2 209	1 540
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	59 738	8 494	8 350
Autres engagements de crédit contractuels	4 616	1 876	1 230
Autres engagements de crédit conditionnels	220 270	2 600	2 614
Total des sorties de trésorerie	s.o.	157 059	148 416
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	194 446	38 731	41 450
Entrées liées aux expositions pleinement productives	13 572	7 754	7 951
Autres entrées de trésorerie	38 932	38 842	37 072
Total des entrées de trésorerie	246 950	85 327	86 473
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		116 644	109 759
Total des sorties nettes de trésorerie		71 732	61 943
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		170 %	189 %

s.o. Sans objet

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.
- (3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).
- (4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.
- (5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.
- (6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2026, les actifs liquides de niveau 1 représentent 81 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2026 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 30 avril 2026 est de 118 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Au 30 avril 2026	Au 31 janvier 2026
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	34 119	–	–	3 429	37 548	37 206
Fonds propres réglementaires	34 119	–	–	3 429	37 548	37 206
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	86 638	14 413	10 834	34 113	135 216	133 758
Dépôts stables	32 172	4 779	4 029	9 341	48 271	47 852
Dépôts moins stables	54 466	9 634	6 805	24 772	86 945	85 906
Financement institutionnel :	101 907	124 811	45 487	75 084	169 435	169 197
Dépôts opérationnels	49 311	–	–	–	24 655	22 927
Autres financements institutionnels	52 596	124 811	45 487	75 084	144 780	146 270
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	3 445	1 653	24 719	–	–
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	15 556		24 007		1 029	1 029
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		9 352		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	15 556	6 293	294	8 068	1 029	1 029
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	343 228	341 190
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	39 131	40 836
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	94 373	79 985	39 174	119 903	214 319	206 794
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	100	11 946	119	–	662	807
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	6 300	11 483	1 513	1 433	5 442	6 013
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	44 731	41 427	25 048	45 586	109 613	107 048
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	677	2 514	562	1 344	2 852	2 954
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 651	13 762	11 973	71 002	67 454	65 939
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 651	13 762	11 973	71 002	67 454	65 939
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	33 591	1 367	521	1 882	31 148	26 987
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	3 445	1 653	24 719	–	–
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	12 753		47 028		32 725	31 740
Produits de base physiques, y compris l'or	2 685	s.o.	s.o.	s.o.	2 496	1 781
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.		14 827		12 603	12 613
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		4 476		–	–
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.		19 845		992	838
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 068	2 955	617	4 308	16 634	16 508
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.		151 463		5 836	5 704
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	292 011	285 074
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	118 %	120 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽¹⁾	453	140	445	82	1 120	–	–	1 120
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽²⁾	5 480	7 049	7 976	22 910	43 415	–	–	43 415
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽³⁾	491	3 565	7 064	12 611	23 731	10 751	16 272	50 754
Billets structurés de premier rang non garantis	–	1 013	301	1 699	3 013	850	2 930	6 793
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	2 495	861	1 652	5 008	4 081	20 728	29 817
Obligations sécurisées	1 386	–	1 196	3 252	5 834	2 876	2 782	11 492
Passifs subordonnés ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	3 429	3 429
	7 810	14 262	17 843	42 206	82 121	18 558	46 141	146 820
Financement garanti	1 386	2 495	2 057	4 904	10 842	6 957	23 510	41 309
Financement non garanti	6 424	11 767	15 786	37 302	71 279	11 601	22 631	105 511
	7 810	14 262	17 843	42 206	82 121	18 558	46 141	146 820
Au 31 octobre 2025	10 285	12 964	19 895	34 712	77 856	16 811	44 955	139 622

(1) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(2) Incluent les billets de dépôt au porteur.

(3) Incluent les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(4) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026		
	Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	20	103	139

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social représente la possibilité que des enjeux environnementaux et sociaux entraînent une perte financière pour la Banque ou affectent ses activités. Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Banque afin de répondre à ce risque et l'atténuer, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2025 aux pages 116 à 118.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe aux divers processus de consultation. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux en matière de réglementation suivants sont à considérer.

Le 8 janvier 2026, le BSIF a annoncé qu'il poursuivait son exercice d'allègement réglementaire en reportant plusieurs travaux prévus liés aux politiques et aux consignes. Ainsi, la consultation sur les attentes concernant la communication d'informations sur les émissions financées liées aux actifs sous gestion hors bilan, conformément à la ligne directrice B-15 – *Gestion des risques climatiques*, sera réexaminée en temps voulu et mise en œuvre à une date ultérieure.

Le 26 février 2025, la Commission européenne a présenté une proposition de législation « Omnibus » dans le but d'alléger et de simplifier certaines exigences de divulgation en lien avec la directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (*Corporate Sustainability Reporting Directive* ou CSRD). Le 26 février 2026, le texte final du projet Omnibus a été publié et il est entré en vigueur le 18 mars 2026. Les États membres de l'Union européenne auront jusqu'au 19 mars 2027 pour transposer la nouvelle directive en loi nationale. La Banque continue de suivre l'évolution de cette réglementation et de son impact sur sa divulgation en matière de durabilité.

Le 20 avril 2026, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié un exposé-sondage *Projet de modification de la NCID 2 – Modifications concernant les informations à fournir en lien avec les émissions de gaz à effet de serre* afin de refléter les modifications apportées à l'IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* en décembre 2025. Le CCNID recueillera les commentaires sur la meilleure voie à suivre pour servir l'intérêt public canadien et apportera, au besoin, des modifications à la NCID 2 d'ici la fin de 2026.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2025, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2026 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2025	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	16	43	
Rapport de gestion	62 à 118, 131 et 133 à 135	25 à 42	
États financiers consolidés	Notes 1, 8, 17, 23 et 29	Notes 6 et 11	24 à 34 ⁽²⁾
Informations financières complémentaires			
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 64
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	72 à 118		
3 Risques principaux et risques émergents	28, 29 et 77 à 83	4 et 31 à 42	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	63 à 65, 101 et 105 à 108	25, 26, 36 et 38 à 41	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	72 à 95, 101 à 103 et 108		
6 Culture de gestion des risques	72 et 73		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	71 à 73 et 77		
8 Tests de tension	62, 73, 89, 99, 100 et 103		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	63 à 65	25 et 26	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			11 à 17, 20 et 21
11 Évolution des fonds propres réglementaires	69	28	
12 Planification en matière de capital	62 à 71		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	71		7
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	84 à 88		7
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			7
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	70	29	7
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	76, 85 à 88 et 94		41
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	101 à 108	36 à 41	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	104 et 105	37 et 38	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	240 à 244		
21 Stratégie de financement et sources de financement	108 à 110	41	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	96 et 97	33 et 34	
23 Facteurs de risque de marché	94 à 100, 228 et 229	33 à 36	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	98		
25 Tests de tension et tests de validité rétroactifs	94 à 100		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	93 et 187 à 199	32 et 65 à 76	22 à 50 et 24 à 32 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	90, 91, 158 et 159		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	131, 134, 135 et 187 à 199	65 à 76	29 à 32 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	89 à 92 et 208 à 211		42 à 50, 33 ⁽²⁾ et 34 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	87 à 92, 184 et 192		24, 28, 29 et 48 à 58
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	82, 83 et 110 à 118		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	28, 29, 110 et 111	4 et 42	

(1) Deuxième trimestre 2026.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires — Deuxième trimestre 2026 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables significatives et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations complexes et subjectifs à propos de questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables significatives et estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 119 à 124 du Rapport annuel 2025.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen-Orient, entraînant une augmentation des prix du pétrole et du gaz, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer un niveau élevé d'incertitude. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2026, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2026				2025		2024		2025		2024	
	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1	T4	T3	Total	Total	Total	Total
Revenu total	3 907	3 893	3 698	3 449	3 650	3 183	2 944	2 996	13 980	11 400		
Résultat net	1 234	1 254	1 059	1 065	896	997	955	1 033	4 017	3 816		
Résultat par action (\$)												
de base	3,10	3,12	2,60	2,61	2,19	2,81	2,69	2,92	10,18	10,78		
dilué	3,06	3,08	2,57	2,58	2,17	2,78	2,66	2,89	10,07	10,68		
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,24	1,24	1,18	1,18	1,14	1,14	1,10	1,10	4,64	4,32		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽²⁾	15,9	15,7	13,3	13,6	11,9	16,7	16,4	18,4	13,7	17,2		
Actif total	617 734	605 871	576 919	552 621	536 194	483 833	462 226	453 933				
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	2 969	2 831	2 904	2 588	2 437	1 836	1 629	1 482				
Par action ordinaire (\$)												
Valeur comptable ⁽²⁾	80,31	78,81	78,39	77,20	76,13	68,15	65,74	64,64				
Cours de l'action												
haut	205,04	175,57	156,70	144,96	127,44	140,76	134,23	118,17				
bas	163,94	156,88	143,40	121,09	107,01	128,79	111,98	106,21				

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts et exclut les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Dans l'approche NI fondation, la Banque peut utiliser sa propre estimation de la probabilité de défaut, mais elle doit se fier aux estimations du BSIF pour les pertes en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Capitaux propres attribués

Les capitaux propres sont attribués aux secteurs d'exploitation en fonction des exigences des fonds propres CET1 selon Bâle III (11,5 %) et représentent les capitaux propres requis pour soutenir leurs activités; les capitaux propres non attribués sont présentés dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Points de base (pbs)

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts dépréciés.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficacité des activités de la Banque.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

TLAC disponible

La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	50
États consolidés des résultats	51
États consolidés du résultat global	52
États consolidés de la variation des capitaux propres	54
États consolidés des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	56

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 431	27 916
Valeurs mobilières (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	154 771	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23 812	24 024
Au coût amorti	21 044	16 605
	199 627	188 747
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	31 481	27 091
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	117 667	113 929
Aux particuliers	51 514	50 173
Créances sur cartes de crédit	3 099	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	141 970	137 630
	314 250	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 263)	(2 131)
	311 987	302 623
Autres		
Instruments financiers dérivés	13 282	12 515
Immobilisations corporelles	2 174	2 162
Goodwill	3 098	3 101
Immobilisations incorporelles	1 688	1 748
Autres actifs (note 7)	10 966	11 016
	31 208	30 542
	617 734	576 919
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4 et 8)	450 711	428 003
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 846	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	59 330	41 356
Instruments financiers dérivés	17 949	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées (note 4)	29 817	30 577
Autres passifs (note 9)	11 068	10 541
	130 010	111 715
Dette subordonnée	3 429	3 432
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 10)	2 614	3 114
Actions ordinaires (note 10)	9 824	9 865
Surplus d'apport	177	137
Résultats non distribués	20 768	20 366
Autres éléments cumulés du résultat global	201	287
	33 584	33 769
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
	33 584	33 769
	617 734	576 919

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Revenus d'intérêts				
Prêts	4 267	4 096	8 580	7 992
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	502	548	1 013	1 081
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	279	187	487	355
Valeurs mobilières au coût amorti	180	143	346	281
Dépôts auprès d'institutions financières	260	288	508	602
	5 488	5 262	10 934	10 311
Frais d'intérêts				
Dépôts	3 170	3 181	6 289	6 368
Passifs relatifs à des créances cédées	209	198	396	393
Dettes subordonnées	39	34	79	53
Autres	761	644	1 467	1 320
	4 179	4 057	8 231	8 134
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 309	1 205	2 703	2 177
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	210	112	366	208
Commissions de courtage en valeurs mobilières	78	55	154	112
Revenus des fonds communs de placement	200	174	401	352
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	404	342	796	662
Revenus de crédit	88	83	186	165
Revenus sur cartes	57	53	106	103
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	69	74	147	146
Revenus (pertes) de négociation	1 290	1 388	2 530	2 569
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	43	22	81	49
Revenus d'assurances, montant net	14	18	36	40
Revenus de change, autres que de négociation	76	64	148	130
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2	4	4
Autres	67	58	142	116
	2 598	2 445	5 097	4 656
Revenu total	3 907	3 650	7 800	6 833
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	1 254	1 196	2 514	2 233
Frais d'occupation	117	87	236	184
Technologie	351	342	681	627
Communications	17	18	34	34
Honoraires professionnels	112	120	222	213
Autres	208	179	383	297
	2 059	1 942	4 070	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	3 730	3 245
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	233	545	477	799
Résultat avant charge d'impôts	1 615	1 163	3 253	2 446
Charge d'impôts (note 14)	381	267	765	553
Résultat net	1 234	896	2 488	1 893
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	37	43	74	82
Actionnaires ordinaires	1 197	853	2 414	1 811
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 234	896	2 488	1 893
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
	1 234	896	2 488	1 893
Résultat par action (en dollars) (note 15)				
de base	3,10	2,19	6,22	4,96
dilué	3,06	2,17	6,14	4,91
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)	1,24	1,14	2,48	2,28

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Résultat net	1 234	896	2 488	1 893
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(35)	(589)	(382)	(136)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	21	277	197	73
	(14)	(312)	(185)	(63)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(21)	(14)	43	8
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(27)	(17)	(32)	(35)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	-	1	-
	(47)	(31)	12	(27)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	73	(14)	59	(29)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	16	(19)	28	(41)
	89	(33)	87	(70)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	29	94	(12)	98
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	(27)	10	(10)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	83	109	20	127
	116	176	18	215
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	144	(200)	(68)	55
Résultat global	1 378	696	2 420	1 948
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 378	696	2 420	1 948
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
	1 378	696	2 420	1 948

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	18	3	3
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	9	90	71	26
	9	108	74	29
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(8)	(4)	17	5
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(9)	(7)	(12)	(14)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	–
	(17)	(11)	5	(9)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	28	(7)	23	(12)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	5	(7)	10	(16)
	33	(14)	33	(28)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	37	(5)	38
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(9)	3	(3)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	32	42	8	49
	44	70	6	84
	69	153	118	76

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début	3 114	3 150
Émissions d'actions privilégiées, séries 47 et 49	–	264
Rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation	–	(300)
Rachat des billets de capital à recours limité série 1 (note 10)	(500)	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	2 614	3 114
Actions ordinaires au début	9 865	3 463
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	113	34
Émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB	–	–
Échange d'actions ordinaires	–	5 290
Échange automatique des reçus de souscription	–	1 040
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(176)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	22	(22)
Actions ordinaires à la fin	9 824	9 805
Surplus d'apport au début	137	85
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	12	11
Options d'achat d'actions levées	(18)	(4)
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB	–	29
Autres	46	(8)
Surplus d'apport à la fin	177	113
Résultats non distribués au début	20 366	18 633
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 488	1 893
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(83)	(93)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(962)	(837)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 10)	(1 065)	–
Frais d'émission d'actions et autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	–	(11)
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(12)	98
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur	–	–
par le biais des autres éléments du résultat global	10	(10)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	20	127
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)
Autres	6	14
Résultats non distribués à la fin	20 768	19 813
Autres éléments cumulés du résultat global au début	287	219
Écart de change, montant net	(185)	(63)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur	–	–
par le biais des autres éléments du résultat global	12	(27)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	87	(70)
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	201	59
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 584	32 904
Participations ne donnant pas le contrôle au début	–	–
Autres	–	1
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	–	1
Capitaux propres	33 584	32 905

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2026	Au 30 avril 2025
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	169	257
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	55	(53)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(25)	(147)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	201	59

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	2 488	1 893
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	477	799
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	149	138
Amortissement des immobilisations incorporelles	188	154
Impôts différés	(103)	(173)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(81)	(45)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(4)	(4)
Charge au titre des options d'achat d'actions	12	11
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 16)	-	(4)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 653)	(17 157)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(4 390)	(4 571)
Prêts, déduction faite de la titrisation	(9 944)	(4 652)
Produits de base	687	104
Dépôts	22 698	21 101
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 411)	429
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	17 974	2 791
Instruments financiers dérivés, montant net	1 198	1 083
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(251)	342
Actifs et passifs d'impôt exigible	77	23
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	696	214
Autres éléments	854	282
	24 661	2 758
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat d'actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation (note 10)	(500)	(300)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	117	8
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(1 241)	-
Émission de dette subordonnée	-	1 000
Frais d'émission d'actions et autres instruments de capitaux propres	-	(11)
Remboursements d'obligations locatives	(51)	(46)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 045)	(933)
	(2 720)	(282)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(1)	(2)
Acquisitions d'entreprises	(2)	148
Achat d'actifs (note 17)	(647)	-
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(19 496)	(16 734)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	5 664	5 269
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	8 857	9 333
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(81)	(115)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(128)	(111)
	(5 834)	(2 212)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(592)	(391)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 515	(127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	27 916	31 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	43 431	31 422
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	8 339	7 827
Intérêts et dividendes reçus	10 792	10 346
Impôts payés sur le résultat	897	539

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 14,7 G\$ au 30 avril 2026 (14,6 G\$ au 31 octobre 2025) pour lequel il y a des restrictions et dont 7,5 G\$ (7,1 G\$ au 31 octobre 2025) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	56	Note 10	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	78
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	56	Note 11	Informations sur le capital	79
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	57	Note 12	Paielements fondés sur des actions	80
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	62	Note 13	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	81
Note 5	Valeurs mobilières	63	Note 14	Impôt sur le résultat	81
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	65	Note 15	Résultat par action	82
Note 7	Autres actifs	77	Note 16	Informations sectorielles	82
Note 8	Dépôts	77	Note 17	Transactions importantes	83
Note 9	Autres passifs	77			

Note 1 – Mode de présentation

Le 26 mai 2026, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Puisque les états financiers consolidés de la Banque n'incluent pas toute l'information normalement requise pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'IASB, exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen-Orient entraînant une augmentation des prix du pétrole et du gaz, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer un niveau élevé d'incertitude. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 30 avril 2026								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	-	43 431	43 431	43 431	43 431
Valeurs mobilières	154 413	358	23 526	286	21 044	21 031	199 627	199 614
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	-	31 481	31 481	31 481	31 481
Prêts, déduction faite des provisions	15 275	-	-	-	296 712	300 366	311 987	315 641
Autres								
Instruments financiers dérivés	13 282	-	-	-	-	-	13 282	13 282
Autres actifs	67	-	-	-	4 063	4 063	4 130	4 130
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	-	35 475			415 236	416 309	450 711	451 784
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 846	-			-	-	11 846	11 846
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			59 330	59 330	59 330	59 330
Instruments financiers dérivés	17 949	-			-	-	17 949	17 949
Passifs relatifs à des créances cédées	-	12 258			17 559	17 374	29 817	29 632
Autres passifs	-	4			5 539	5 539	5 543	5 543
Dettes subordonnées								
	-	-			3 429	3 468	3 429	3 468

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2025

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	-	27 916	27 916	27 916	27 916
Valeurs mobilières	147 756	362	23 733	291	16 605	16 869	188 747	189 011
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	-	27 091	27 091	27 091	27 091
Prêts, déduction faite des provisions	16 662	-	-	-	285 961	289 791	302 623	306 453
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 515	-	-	-	-	-	12 515	12 515
Autres actifs	67	-	-	-	3 657	3 657	3 724	3 724
Passifs financiers								
Dépôts⁽¹⁾	-	32 740			395 263	395 685	428 003	428 425
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	-			-	-	13 257	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			41 356	41 356	41 356	41 356
Instruments financiers dérivés	15 984	-			-	-	15 984	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	-	13 191			17 386	17 302	30 577	30 493
Autres passifs	-	5			4 814	4 814	4 819	4 819
Dettes subordonnées	-	-			3 432	3 529	3 432	3 529

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. Les évaluations de la Banque ont été fondées sur une appréciation en vigueur au 30 avril 2026 et pourraient changer dans le futur. Par ailleurs, les évaluations peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Les techniques d'évaluation utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, 48 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025). De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, 31 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2026 et 2025, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2026			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 906	11 887	–	18 793
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	9 730	–	9 730
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 061	4 330	–	6 391
Autres titres de créance	–	5 007	28	5 035
Titres de participation	111 212	2 706	904	114 822
	120 179	33 660	932	154 771
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 690	5 892	–	8 582
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 569	–	4 569
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	8 149	923	–	9 072
Autres titres de créance	–	1 303	–	1 303
Titres de participation	–	215	71	286
	10 839	12 902	71	23 812
Prêts	–	15 039	236	15 275
Autres				
Instruments financiers dérivés	443	12 719	120	13 282
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	131 461	74 320	1 426	207 207
Passifs financiers				
Dépôts⁽¹⁾	–	44 639	–	44 639
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	5 119	6 727	–	11 846
Instruments financiers dérivés	968	16 916	65	17 949
Passifs relatifs à des créances cédées	–	12 258	–	12 258
Autres passifs – créditeurs et charges à payer	–	4	–	4
	6 087	80 544	65	86 696

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 019	10 959	–	16 978
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 667	–	7 667
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	973	1 695	–	2 668
Autres titres de créance	–	3 450	105	3 555
Titres de participation	114 055	2 444	751	117 250
	121 047	26 215	856	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 723	5 384	–	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 849	–	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 210	428	–	10 638
Autres titres de créance	–	1 139	–	1 139
Titres de participation	–	220	71	291
	11 933	12 020	71	24 024
Prêts	–	16 421	241	16 662
Autres				
Instrument financiers dérivés	2 052	10 359	104	12 515
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	135 032	65 015	1 339	201 386
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	39 917	–	39 917
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	7 044	6 213	–	13 257
Instrument financiers dérivés	1 798	14 100	86	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	–	13 191	–	13 191
Autres passifs – créditeurs et charges à payer	–	5	–	5
	8 842	73 426	86	82 354

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Instrument financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2026.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2026			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2025	856	71	308	18
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	22	–	4	13
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–
Achats	69	–	2	–
Ventes	(15)	–	(16)	–
Émissions	–	–	26	–
Règlements et autres	–	–	(21)	(7)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	20
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	11
Juste valeur au 30 avril 2026	932	71	303	55
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2026 ⁽³⁾	12	–	5	13

	Semestre terminé le 30 avril 2025			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	21	–	5	(17)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(18)	–	–
Achats	399	15	–	–
Ventes	(124)	(128)	(4)	–
Émissions	–	–	62	–
Règlements et autres	–	–	(39)	(14)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	1
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	2
Juste valeur au 30 avril 2025	964	176	312	43
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2025 ⁽⁵⁾	6	–	(1)	(17)

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 39 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 30 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 9 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 12 M\$.

Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs et des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certains passifs relatifs à des créances cédées, ainsi que certains autres passifs. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées et des autres passifs ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. L'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2026	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2026	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2026	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	358	(3)	(5)	5
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	35 475	(244)	(560)	486
Passifs relatifs à des créances cédées	12 258	77	145	65
Autres passifs	4	–	–	–
	47 737	(167)	(415)	551

	Valeur comptable au 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	362	1	4	12
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	29 249	146	131	1 929
Passifs relatifs à des créances cédées	12 105	(66)	(160)	(38)
	41 354	80	(29)	1 891

- (1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2026, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 115 M\$ (gain de 151 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2025). Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, cette variation donne lieu à un gain de 28 M\$ (gain de 176 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025).
- (2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2026			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	8 540	70	(28)	8 582
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 600	32	(63)	4 569
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	9 035	61	(24)	9 072
Autres titres de créance	1 326	3	(26)	1 303
Titres de participation	233	53	–	286
	23 734	219	(141)	23 812

	Au 31 octobre 2025			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 939	172	(4)	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 777	100	(28)	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 466	180	(8)	10 638
Autres titres de créance	1 149	13	(23)	1 139
Titres de participation	246	45	–	291
	23 577	510	(63)	24 024

(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture.

(2) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 4 M\$ au 30 avril 2026 (3 M\$ au 31 octobre 2025), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, des revenus de dividendes de 6 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (18 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025), dont un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2026 (1 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2025).

	Semestre terminé le 30 avril 2026			Semestre terminé le 30 avril 2025		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	71	220	291	307	359	666
Variation de la juste valeur	–	13	13	(18)	5	(13)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	7	7	15	66	81
Cessions ⁽¹⁾	–	(25)	(25)	(128)	(194)	(322)
Juste valeur à la fin	71	215	286	176	236	412

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Note 5 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	13 694	10 505
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 897	4 075
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	565	339
Autres titres de créance	1 915	1 699
Valeur comptable brute	21 071	16 618
Provisions pour pertes de crédit	27	13
Valeur comptable	21 044	16 605

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés les 30 avril 2026 et 2025, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 371 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2026 (195 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025) et la Banque a comptabilisé des gains de 1 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2026 (5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Les prêts classés dans les prêts dépréciés sont répartis entre les deux catégories suivantes :

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC).

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 8 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 87 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2025.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 30 avril 2026					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	40 226	5	–	–	40 231
Bon	19 070	76	–	–	19 146
Satisfaisant	16 156	3 868	–	–	20 024
À signaler	450	774	–	–	1 224
Faible	93	271	–	–	364
Défaut	–	–	377	–	377
Approche NI	75 995	4 994	377	–	81 366
Approche standardisée	21 661	595	1 015	13 030	36 301
Valeur comptable brute	97 656	5 589	1 392	13 030	117 667
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	95	67	123	–	285
Valeur comptable	97 561	5 522	1 269	13 030	117 382
Aux particuliers					
Excellent	23 644	10	–	–	23 654
Bon	9 296	523	–	–	9 819
Satisfaisant	8 537	1 491	–	–	10 028
À signaler	2 319	919	–	–	3 238
Faible	51	317	–	–	368
Défaut	–	–	283	–	283
Approche NI	43 847	3 260	283	–	47 390
Approche standardisée	3 763	110	251	–	4 124
Valeur comptable brute	47 610	3 370	534	–	51 514
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	124	147	215	–	486
Valeur comptable	47 486	3 223	319	–	51 028
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	382	–	–	–	382
Bon	501	–	–	–	501
Satisfaisant	946	30	–	–	976
À signaler	573	283	–	–	856
Faible	43	166	–	–	209
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 445	479	–	–	2 924
Approche standardisée	169	6	–	–	175
Valeur comptable brute	2 614	485	–	–	3 099
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	44	125	–	–	169
Valeur comptable	2 570	360	–	–	2 930
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 635	–	–	776	8 411
Bon	29 598	2	–	20	29 620
Satisfaisant	42 187	14 078	–	139	56 404
À signaler	239	2 054	–	–	2 293
Faible	–	681	–	–	681
Défaut	–	–	720	–	720
Approche NI	79 659	16 815	720	935	98 129
Approche standardisée	37 065	4 208	1 258	1 310	43 841
Valeur comptable brute	116 724	21 023	1 978	2 245	141 970
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	399	327	597	–	1 323
Valeur comptable	116 325	20 696	1 381	2 245	140 647
Total des prêts					
Valeur comptable brute	264 604	30 467	3 904	15 275	314 250
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	662	666	935	–	2 263
Valeur comptable	263 942	29 801	2 969	15 275	311 987

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Au 31 octobre 2025

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	37 897	9	–	–	37 906
Bon	18 734	104	–	–	18 838
Satisfaisant	15 712	3 269	–	–	18 981
À signaler	453	719	–	–	1 172
Faible	91	240	–	–	331
Défaut	–	–	223	–	223
Approche NI	72 887	4 341	223	–	77 451
Approche standardisée	20 840	671	957	14 010	36 478
Valeur comptable brute	93 727	5 012	1 180	14 010	113 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	88	69	102	–	259
Valeur comptable	93 639	4 943	1 078	14 010	113 670
Aux particuliers					
Excellent	22 936	19	–	–	22 955
Bon	8 231	893	–	–	9 124
Satisfaisant	8 159	1 838	–	–	9 997
À signaler	2 339	921	–	–	3 260
Faible	51	308	–	–	359
Défaut	–	–	244	–	244
Approche NI	41 716	3 979	244	–	45 939
Approche standardisée	3 845	97	292	–	4 234
Valeur comptable brute	45 561	4 076	536	–	50 173
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	119	141	180	–	440
Valeur comptable	45 442	3 935	356	–	49 733
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	357	–	–	–	357
Bon	491	–	–	–	491
Satisfaisant	909	29	–	–	938
À signaler	563	278	–	–	841
Faible	44	156	–	–	200
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 364	463	–	–	2 827
Approche standardisée	189	6	–	–	195
Valeur comptable brute	2 553	469	–	–	3 022
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	43	114	–	–	157
Valeur comptable	2 510	355	–	–	2 865
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 116	2	–	1 251	8 369
Bon	28 915	4	–	27	28 946
Satisfaisant	40 097	12 453	–	146	52 696
À signaler	303	1 986	–	–	2 289
Faible	–	550	–	–	550
Défaut	–	–	864	–	864
Approche NI	76 431	14 995	864	1 424	93 714
Approche standardisée	36 650	4 906	1 132	1 228	43 916
Valeur comptable brute	113 081	19 901	1 996	2 652	137 630
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	365	384	526	–	1 275
Valeur comptable	112 716	19 517	1 470	2 652	136 355
Total des prêts					
Valeur comptable brute	254 922	29 458	3 712	16 662	304 754
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	615	708	808	–	2 131
Valeur comptable	254 307	28 750	2 904	16 662	302 623

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2026				Au 31 octobre 2025			
	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	16 960	12	–	16 972	16 332	13	–	16 345
Bon	5 406	222	–	5 628	5 083	321	–	5 404
Satisfaisant	1 914	215	–	2 129	1 771	236	–	2 007
À signaler	468	141	–	609	468	133	–	601
Faible	18	49	–	67	20	44	–	64
Défaut	–	–	1	1	–	–	2	2
Autres que particuliers								
Excellent	17 750	–	–	17 750	13 887	–	–	13 887
Bon	26 387	1	–	26 388	25 144	8	–	25 152
Satisfaisant	17 840	7 226	–	25 066	17 682	6 376	–	24 058
À signaler	26	405	–	431	29	193	–	222
Faible	4	78	–	82	8	125	–	133
Défaut	–	–	19	19	–	–	25	25
Approche NI	86 773	8 349	20	95 142	80 424	7 449	27	87 900
Approche standardisée	26 149	189	9	26 347	28 306	406	83	28 795
Exposition totale	112 922	8 538	29	121 489	108 730	7 855	110	116 695
Provisions pour pertes de crédit	195	101	2	298	178	84	6	268
Exposition totale, déduction faite des provisions	112 727	8 437	27	121 191	108 552	7 771	104	116 427

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2026				Au 31 octobre 2025			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	230	124	31	93	366	126	34	194
De 61 à 90 jours	176	56	17	113	101	52	18	68
Plus de 90 jours ⁽²⁾	–	–	40	–	–	–	41	–
	406	180	88	206	467	178	93	262

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2026			Au 31 octobre 2025		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Hypothécaires résidentiels	1 392	123	1 269	1 180	102	1 078
Aux particuliers	534	215	319	536	180	356
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 978	597	1 381	1 996	526	1 470
	3 904	935	2 969	3 712	808	2 904

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2026					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2026
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2026	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	12	1	-	-	-	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	-	-	-	4
Au coût amorti ⁽²⁾	21	6	-	-	-	27
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	-	-	-	-	-	-
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	284	7	(8)	-	2	285
Aux particuliers	464	69	(50)	-	3	486
Créances sur cartes de crédit	160	43	(41)	-	7	169
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 301	105	(104)	-	21	1 323
	2 209	224	(203)	-	33	2 263
Autres actifs ^{(2) (3)}	-	-	-	-	-	-
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	32	1	-	-	-	33
Engagements inutilisés	257	(1)	-	-	-	256
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	8	1	-	-	-	9
	297	1	-	-	-	298
	2 542	233	(203)	-	33	2 605

	Trimestre terminé le 30 avril 2025					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	11	(2)	-	-	-	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	4	(1)	-	-	-	3
Au coût amorti ⁽²⁾	6	-	-	-	-	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	-	-	-	-	-	-
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	215	46	(8)	-	(4)	249
Aux particuliers	395	57	(42)	-	(2)	408
Créances sur cartes de crédit	157	34	(32)	-	6	165
Aux entreprises et aux administrations publiques	716	385	(16)	-	31	1 116
	1 483	522	(98)	-	31	1 938
Autres actifs ^{(2) (3)}	-	-	-	-	-	-
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	22	1	-	-	-	23
Engagements inutilisés	200	24	-	-	-	224
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	-	-	-	6
	227	26	-	-	-	253
	1 731	545	(98)	-	31	2 209

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 75 M\$ (63 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2025).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2026 et 2025, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2026					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2026
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	11	2	–	–	–	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	13	14	–	–	–	27
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	259	42	(15)	–	(1)	285
Aux particuliers	440	136	(93)	–	3	486
Créances sur cartes de crédit	157	77	(77)	–	12	169
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 275	175	(161)	–	34	1 323
	2 131	430	(346)	–	48	2 263
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	25	8	–	–	–	33
Engagements inutilisés	236	20	–	–	–	256
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	7	2	–	–	–	9
	268	30	–	–	–	298
	2 426	477	(346)	–	48	2 605

	Semestre terminé le 30 avril 2025					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	–	–	–	–	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	6	–	–	–	–	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	197	60	(9)	–	1	249
Aux particuliers	360	123	(80)	–	5	408
Créances sur cartes de crédit	156	62	(63)	–	10	165
Aux entreprises et aux administrations publiques	628	515	(61)	–	34	1 116
	1 341	760	(213)	–	50	1 938
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	21	2	–	–	–	23
Engagements inutilisés	188	36	–	–	–	224
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	–	–	–	6
	214	39	–	–	–	253
	1 573	799	(213)	–	50	2 209

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du semestre terminé le 30 avril 2026 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 143 M\$ (114 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2026 et 2025, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2026				Trimestre terminé le 30 avril 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	104	61	119	284	63	86	66	215
Créations ou acquisitions	5	-	-	5	15	-	-	15
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	10	(9)	(1)	-	11	(10)	(1)	-
Vers la phase 2	(2)	10	(8)	-	(2)	8	(6)	-
Vers la phase 3	-	(4)	4	-	-	(4)	4	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	10	19	8	(4)	11	28	35
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	(4)	(6)	(1)	(1)	(2)	(4)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(9)	6	10	7	19	4	23	46
Radiations	-	-	(8)	(8)	-	-	(8)	(8)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	2	2	-	-	2	2
Variations des taux de change et autres	-	-	-	-	(1)	(2)	(3)	(6)
Solde à la fin	95	67	123	285	81	88	80	249
Comprend :								
Montants utilisés	95	67	123	285	81	88	80	249
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers								
Solde au début	131	145	198	474	111	140	153	404
Créations ou acquisitions	11	-	-	11	10	-	-	10
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	24	(21)	(3)	-	26	(22)	(4)	-
Vers la phase 2	(10)	12	(2)	-	(10)	12	(2)	-
Vers la phase 3	(1)	(26)	27	-	-	(24)	24	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(23)	44	44	65	(20)	38	40	58
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(3)	(2)	(7)	(2)	(3)	(2)	(7)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(1)	6	64	69	4	1	56	61
Radiations	-	-	(50)	(50)	-	-	(42)	(42)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	4	4	-	-	5	5
Variations des taux de change et autres	-	-	(1)	(1)	(3)	(1)	(3)	(7)
Solde à la fin	130	151	215	496	112	140	169	421
Comprend :								
Montants utilisés	124	147	215	486	104	135	169	408
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	4	-	10	8	5	-	13

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant le trimestre terminé le 30 avril 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 30 avril 2026				Trimestre terminé le 30 avril 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	82	159	–	241	78	143	–	221
Créations ou acquisitions	6	–	–	6	5	–	–	5
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	36	(36)	–	–	35	(35)	–	–
Vers la phase 2	(6)	6	–	–	(7)	7	–	–
Vers la phase 3	–	(23)	23	–	–	(15)	15	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(31)	64	11	44	(39)	62	11	34
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	(2)	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	10	34	48	(7)	19	26	38
Radiations	–	–	(41)	(41)	–	–	(32)	(32)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	7	7	–	–	6	6
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	86	169	–	255	71	162	–	233
Comprend :								
Montants utilisés	44	125	–	169	38	127	–	165
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	42	44	–	86	33	35	–	68
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	507	365	595	1 467	318	238	287	843
Créations ou acquisitions	52	–	–	52	246	–	–	246
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	17	(16)	(1)	–	13	(12)	(1)	–
Vers la phase 2	(23)	27	(4)	–	(116)	119	(3)	–
Vers la phase 3	(3)	(4)	7	–	(2)	(6)	8	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(22)	9	84	71	(2)	71	123	192
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(12)	(12)	–	(24)	(18)	(17)	(2)	(37)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	9	4	86	99	121	155	125	401
Radiations	–	–	(104)	(104)	–	–	(16)	(16)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	26	26	–	–	41	41
Variations des taux de change et autres	–	–	(5)	(5)	(3)	–	(7)	(10)
Solde à la fin	516	369	598	1 483	436	393	430	1 259
Comprend :								
Montants utilisés	399	327	597	1 323	335	353	428	1 116
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	117	42	1	160	101	40	2	143
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	827	756	936	2 519	700	783	679	2 162
Comprend :								
Montants utilisés	662	666	935	2 263	558	703	677	1 938
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	165	90	1	256	142	80	2	224

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant le trimestre terminé le 30 avril 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Semestre terminé le 30 avril 2026				Semestre terminé le 30 avril 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	88	69	102	259	62	85	50	197
Créations ou acquisitions	14	-	-	14	19	-	-	19
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	21	(20)	(1)	-	24	(22)	(2)	-
Vers la phase 2	(4)	18	(14)	-	(4)	14	(10)	-
Vers la phase 3	-	(8)	8	-	-	(9)	9	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	11	48	38	(19)	22	46	49
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	(6)	(10)	(2)	(2)	(4)	(8)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	8	(1)	35	42	18	3	39	60
Radiations	-	-	(15)	(15)	-	-	(9)	(9)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	4	4	-	-	3	3
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(3)	(5)	1	-	(3)	(2)
Solde à la fin	95	67	123	285	81	88	80	249
Comprend :								
Montants utilisés	95	67	123	285	81	88	80	249
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers								
Solde au début	125	146	180	451	107	127	135	369
Créations ou acquisitions	26	-	-	26	20	-	-	20
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	53	(48)	(5)	-	52	(46)	(6)	-
Vers la phase 2	(20)	23	(3)	-	(21)	24	(3)	-
Vers la phase 3	(1)	(49)	50	-	-	(44)	44	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(46)	87	84	125	(41)	85	77	121
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(5)	(7)	(4)	(16)	(4)	(6)	(4)	(14)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	7	6	122	135	6	13	108	127
Radiations	-	-	(93)	(93)	-	-	(80)	(80)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	8	8	-	-	9	9
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	(2)	(5)	(1)	-	(3)	(4)
Solde à la fin	130	151	215	496	112	140	169	421
Comprend :								
Montants utilisés	124	147	215	486	104	135	169	408
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	4	-	10	8	5	-	13

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant le semestre terminé le 30 avril 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2026				Semestre terminé le 30 avril 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	81	154	–	235	70	141	–	211
Créations ou acquisitions	12	–	–	12	8	–	–	8
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	75	(75)	–	–	62	(62)	–	–
Vers la phase 2	(13)	13	–	–	(13)	13	–	–
Vers la phase 3	–	(44)	44	–	–	(28)	28	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(67)	123	21	77	(54)	98	25	69
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	–	(4)	(2)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	5	15	65	85	1	21	53	75
Radiations	–	–	(77)	(77)	–	–	(63)	(63)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	12	12	–	–	10	10
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	86	169	–	255	71	162	–	233
Comprend :								
Montants utilisés	44	125	–	169	38	127	–	165
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	42	44	–	86	33	35	–	68
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	473	417	532	1 422	308	215	229	752
Créations ou acquisitions	98	–	–	98	283	–	–	283
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	37	(30)	(7)	–	27	(26)	(1)	–
Vers la phase 2	(48)	60	(12)	–	(128)	134	(6)	–
Vers la phase 3	(4)	(5)	9	–	(2)	(11)	13	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(11)	(43)	205	151	(24)	110	224	310
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(28)	(29)	(4)	(61)	(27)	(29)	(3)	(59)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	44	(47)	191	188	129	178	227	534
Radiations	–	–	(161)	(161)	–	–	(61)	(61)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	45	45	–	–	43	43
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(9)	(11)	(1)	–	(8)	(9)
Solde à la fin	516	369	598	1 483	436	393	430	1 259
Comprend :								
Montants utilisés	399	327	597	1 323	335	353	428	1 116
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	117	42	1	160	101	40	2	143
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	827	756	936	2 519	700	783	679	2 162
Comprend :								
Montants utilisés	662	666	935	2 263	558	703	677	1 938
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	165	90	1	256	142	80	2	224

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant le semestre terminé le 30 avril 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

Au 30 avril 2026						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	1,7 %	2,0 %	1,9 %	(6,2) %	2,7 %
Taux de chômage	6,6 %	6,2 %	6,2 %	5,6 %	8,8 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	1,1 %	2,5 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,4 %	1,5 %	1,3 %	1,3 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	(1,1) %	3,7 %	6,6 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	82	69	77	75	54	52

Au 31 janvier 2026						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,6 %	1,8 %	2,2 %	1,9 %	(6,3) %	2,7 %
Taux de chômage	6,5 %	6,1 %	6,2 %	5,6 %	8,9 %	8,2 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	2,3 %	2,6 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,5 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	8,4 %	2,8 %	11,0 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	60	68	74	75	35	43

Au 31 octobre 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,5 %	1,9 %	1,8 %	2,1 %	(6,3) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,6 %	6,7 %	5,9 %	9,2 %	8,4 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	0,3 %	2,4 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	5,0 %	2,8 %	12,1 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	62	69	74	75	39	47

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

De manière générale, au cours du deuxième trimestre, l'évolution des facteurs macroéconomiques a été favorable pour les variables financières et défavorable pour l'économie. En somme, le contexte reste périlleux et l'incertitude élevée.

Malgré les incertitudes pesant sur les relations commerciales avec les États-Unis, l'économie canadienne a généralement fait preuve de résilience en matière de croissance économique. Toutefois, le marché du travail et le marché immobilier montrent des signes de faiblesse en ce début d'année. Les perspectives demeurent fragiles. Le choc pétrolier favorise les producteurs de pétrole canadiens, mais cela ne devrait pas se traduire par un regain important d'investissements à court terme, car l'envolée des prix est perçue comme temporaire. Entre-temps, les consommateurs sont freinés par une hausse de la facture énergétique. Notre scénario de base suppose que les perturbations de l'approvisionnement en pétrole sont temporaires, mais que le manque de production exerce une pression à la hausse sur les prix du pétrole à court et moyen terme. Les pressions inflationnistes étant maîtrisées avant le choc pétrolier, la Banque du Canada a le luxe de rester en retrait malgré la hausse temporaire de l'inflation. Le taux de chômage s'améliore au second semestre de 2026 grâce à un apaisement des tensions commerciales avec les États-Unis.

Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada tomberait à 6,5 % après 12 mois, soit une diminution de 0,1 point de pourcentage. En marge de l'amélioration du marché de l'emploi, les prix de l'immobilier augmentent légèrement. De fait, les prix des logements augmentent de 1,1 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 32 500 points après un an, et le pétrole à 73 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation se modère grâce à des gains de productivité. Cela permet aux banquiers centraux d'arrêter d'être restrictifs. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses. Les prix des logements s'apprécient fortement sur fond d'une croissance économique honorable et d'une amélioration du marché du travail qui supporte la consommation. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (5 dixièmes de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 35 029 points après un an, et le pétrole à 75 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les Américains imposent des tarifs douaniers beaucoup plus élevés au Canada dans un contexte d'incertitude mondiale. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et de la confiance se traduit par une forte réduction des investissements des entreprises, qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique mondiale reste préoccupante. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,6 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 22 837 points et le pétrole à 37 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 30 avril 2026, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 30 avril 2026	1 583
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	1 012
Scénario de base à 100 %	1 173
Scénario pessimiste à 100 %	2 128

Note 7 – Autres actifs

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	2 021	1 768
Intérêts et dividendes à recevoir	1 987	1 844
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 314	1 168
Actif au titre des prestations définies	450	441
Actifs d'impôt différé	1 246	1 131
Actifs d'impôt exigible	789	819
Actifs au titre des contrats de réassurance	21	20
Actifs au titre des contrats d'assurance	36	40
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	49	46
Produits de base ⁽¹⁾	3 053	3 739
	10 966	11 016

(1) Les produits de base comprennent les métaux précieux et autres produits de base qui sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 – Dépôts

	Au 30 avril 2026			Au 31 octobre 2025	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	6 309	62 153	59 374	127 836	124 417
Entreprises et administrations publiques	80 999	35 757	200 588	317 344	297 512
Institutions de dépôts	1 709	477	3 345	5 531	6 074
	89 017	98 387	263 307	450 711	428 003

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 11,5 G\$ au 30 avril 2026 (10,0 G\$ au 31 octobre 2025). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, la Banque a émis un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées (255 M\$ US et 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours du semestre terminé le 30 avril 2025). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

De plus, au 30 avril 2026, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 29,8 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Créditeurs et charges à payer	3 678	4 192
Dettes de filiales envers des tiers	365	313
Intérêts et dividendes à payer	2 367	2 475
Obligations locatives	677	644
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 761	1 065
Passif au titre des prestations définies	94	98
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	298	268
Passifs d'impôt différé	249	324
Passifs d'impôt exigible	232	185
Passifs au titre des contrats d'assurance	22	27
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	1 325	950
	11 068	10 541

- (1) Au 30 avril 2026, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 27 M\$ (13 M\$ au 31 octobre 2025).
(2) Au 30 avril 2026, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 8 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2025).
(3) Au 30 avril 2026, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 5 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2025).

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 30 avril 2026		Au 31 octobre 2025	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136	5 000 000	136
	64 000 000	1 614	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	–	–	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 000 000	1 000	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	65 000 000	2 614	65 500 000	3 114
Actions ordinaires au début de l'exercice	391 065 541	9 865	340 743 876	3 463
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 455 722	113	1 508 524	114
Émises dans le cadre de l'acquisition de CWB				
Échange d'actions ordinaires	–	–	41 010 378	5 290
Échange automatique des reçus de souscription	–	–	9 262 500	1 040
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(6 965 400)	(176)	(1 385 400)	(35)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽²⁾	78 071	22	(74 337)	(7)
Actions ordinaires à la fin de la période	385 633 934	9 824	391 065 541	9 865

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 30 avril 2026, 192 105 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 41 M\$ (114 034 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 19 M\$ au 31 octobre 2025).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2026		Semestre terminé le 30 avril 2025	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	11	0,7739	11	0,7739
Série 32	–	–	3	0,2399
Série 38	14	0,8784	14	0,8784
Série 40	9	0,7273	9	0,7273
Série 42	10	0,8820	10	0,8820
Série 47	4	0,7964	2	0,3982
Série 49	5	0,9564	2	0,4782
	53		51	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	1		10	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	10		10	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	19		19	
BCRL – Séries 1 et 2 de CWB	–		3	
	30		42	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	83		93	
Actions ordinaires	962	2,4800	837	2,2800
	1 045		930	

(1) Les BCRL – Série 1 portaient intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

(3) Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

Rachat des billets de capital à recours limité

Le 17 novembre 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$, ce qui a réduit les *Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres*. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, Série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Rachats d'actions ordinaires

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Le 12 mars 2026, une modification à l'offre publique de rachat a pris effet. Cette modification a augmenté le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires, incluant les impôts, sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, la Banque a effectué le rachat de 6 965 400 actions ordinaires au prix de 1 241 M\$, incluant les impôts, ce qui a réduit de 176 M\$ les *Actions ordinaires* et de 1 065 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque n'avait effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 11 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établie par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI.

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %.

11 – Information sur le capital (suite)

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 325	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	28 925	28 559
total ⁽³⁾	33 006	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	194 491	188 756
Exposition totale	678 630	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,5 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	14,9 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,0 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,3 %	4,5 %
TLAC disponible	61 308	55 993
Ratio TLAC	31,5 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,0 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Note 12 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés le 30 avril 2026 et 2025, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, la Banque a octroyé 922 520 options d'achat d'actions (1 004 492 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2025) d'une juste valeur moyenne de 28,87 \$ par option (23,26 \$ en 2025).

Au 30 avril 2026, il y avait 10 017 815 options d'achat d'actions en circulation (10 580 306 options d'achat d'actions au 31 octobre 2025).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025 ⁽¹⁾
Taux d'intérêt hors risque	2,94 %	2,63 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,06 %	24,43 %
Dividendes prévus	3,36 %	3,54 %

(1) Excluant les options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, une charge de rémunération de 6 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2025). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, une charge de rémunération de 12 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (11 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025).

Note 13 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus au cours de la période	27	27		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(4)	(5)	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge pour le volet à prestations définies	24	23	1	1
Charge pour le volet à cotisations définies	14	9		
Charge comptabilisée dans le Résultat net	38	32	1	1
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(111)	(218)	(1)	(3)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	72	90		
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(39)	(128)	(1)	(3)
	(1)	(96)	-	(2)

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus au cours de la période	54	54		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(8)	(10)	2	2
Frais d'administration	2	2		
Charge pour le volet à prestations définies	48	46	2	2
Charge pour le volet à cotisations définies	30	16		
Charge comptabilisée dans le Résultat net	78	62	2	2
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(225)	(106)	(3)	(1)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	245	(29)		
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	20	(135)	(3)	(1)
	98	(73)	(1)	1

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 14 – Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En mars 2026, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 120 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2021.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1,2 G\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2020.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2021, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2026.

Note 15 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 234	896	2 488	1 893
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres déduction faite des impôts	37	43	74	82
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 197	853	2 414	1 811
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	386 581	390 124	388 343	365 022
Résultat de base par action (en dollars)	3,10	2,19	6,22	4,96
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 197	853	2 414	1 811
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	386 581	390 124	388 343	365 022
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 879	3 754	4 677	4 045
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	391 460	393 878	393 020	369 067
Résultat dilué par action (en dollars)	3,06	2,17	6,14	4,91

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 999 490 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 791 144 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 16 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) qui regroupe les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

	Trimestre terminé le 30 avril											
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés des capitaux		FSEU&I		Autres		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenu net d'intérêts	1 212	1 146	241	230	(483)	(505)	373	356	(34)	(22)	1 309	1 205
Revenus autres que d'intérêts	276	270	664	561	1 557	1 606	37	34	64	(26)	2 598	2 445
Revenu total	1 488	1 416	905	791	1 074	1 101	410	390	30	(48)	3 907	3 650
Frais autres que d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	829	804	531	476	439	403	131	117	129	142	2 059	1 942
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	659	612	374	315	635	698	279	273	(99)	(190)	1 848	1 708
Dotations aux pertes de crédit ⁽³⁾	169	426	1	(1)	16	64	44	59	3	(3)	233	545
Résultat avant charge (économie) d'impôts	490	186	373	316	619	634	235	214	(102)	(187)	1 615	1 163
Charge (économie) d'impôts	135	54	99	84	131	133	49	45	(33)	(49)	381	267
Résultat net	355	132	274	232	488	501	186	169	(69)	(138)	1 234	896
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	355	132	274	232	488	501	186	169	(69)	(138)	1 234	896
Actif moyen ⁽⁴⁾	224 690	208 658	13 348	10 754	269 129	224 314	35 393	33 101	89 435	74 605	631 995	551 432
Actif total	229 373	210 502	13 270	10 968	249 758	213 679	34 653	31 613	90 680	69 432	617 734	536 194

Semestre terminé le 30 avril

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés des capitaux		FSEU&I		Autres		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenu net d'intérêts ⁽⁵⁾	2 452	2 090	481	457	(980)	(1 014)	770	726	(20)	(82)	2 703	2 177
Revenus autres que d'intérêts ⁽⁶⁾	564	530	1 323	1 110	3 044	3 022	74	69	92	(75)	5 097	4 656
Revenu total	3 016	2 620	1 804	1 567	2 064	2 008	844	795	72	(157)	7 800	6 833
Frais autres que d'intérêts ^{(1) (2)}	1 629	1 445	1 062	917	851	770	251	240	277	216	4 070	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 387	1 175	742	650	1 213	1 238	593	555	(205)	(373)	3 730	3 245
Dotations aux pertes de crédit ⁽³⁾	308	588	(1)	1	42	100	124	110	4	–	477	799
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 079	587	743	649	1 171	1 138	469	445	(209)	(373)	3 253	2 446
Charge (économie) d'impôts	297	165	197	175	240	220	98	93	(67)	(100)	765	553
Résultat net	782	422	546	474	931	918	371	352	(142)	(273)	2 488	1 893
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	782	422	546	474	931	918	371	352	(142)	(273)	2 488	1 893
Actif moyen ⁽⁴⁾	222 341	186 905	13 236	10 681	259 651	217 949	35 106	32 134	87 155	71 627	617 489	519 296
Actif total	229 373	210 502	13 270	10 968	249 758	213 679	34 653	31 613	90 680	69 432	617 734	536 194

- (1) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 57 M\$ (41 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction de CWB et des charges de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC). Ces charges ont été enregistrées dans la rubrique *Autres*. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'intégration et de transactions de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées relativement à la transaction de CWB dans le secteur des Particuliers et Entreprises (1 M\$), le secteur de Gestion de patrimoine (3 M\$) et la rubrique *Autres* (114 M\$). Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, les charges liées à la transaction de CWB sont de 122 M\$ (88 M\$ déduction faite des impôts) (144 M\$, 105 M\$ déduction faite des impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2025) et les charges liées aux transactions avec BLC se chiffrent à 9 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts).
- (2) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, une charge de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (20 M\$) et de Gestion de patrimoine (4 M\$) a été enregistrée, représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, cette charge s'élève à 48 M\$ (35 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (41 M\$) et de Gestion de patrimoine (7 M\$). Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, la charge se chiffrait à 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (23 M\$) et de Gestion de patrimoine (1 M\$).
- (3) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, un montant de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans les secteurs des Particuliers et Entreprises (4 M\$) et des Marchés des capitaux (2 M\$), représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, un montant de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans le secteur des Particuliers et Entreprises, représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.
- (5) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition. De plus, au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Ces éléments avaient tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.

Note 17 – Transactions importantes

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC avaient également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués »). Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat de 647 M\$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés sur la base de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, soit des prêts et des dépôts totalisant 657 M\$ et 10 M\$ respectivement.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations médias

800, rue Saint-Jacques, 32^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Téléphone : 514 394-6500

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2026

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgaration des résultats du deuxième trimestre de 2026

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 mai 2026 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 715-9871 ou 647 932-3411. Le code d'accès est le 9208434#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 août 2026 en composant le 1 800 770-2030 ou le 647 362-9199. Le code d'accès est le 9208434#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).